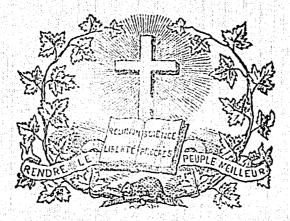
# Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

	Coloured covers / Couverture de couleur			Coloured pages / Pages de couleur	
	Covers damaged / Couverture endommagée			Pages damaged / Pages endommagées	
	Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée			Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées	
	Cover title missing / Le titre de couverture manque	~	2	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées	
	Coloured maps /			Pages detached / Pages détachées	
	Cartes géographiques en couleur	/		Showthrough / Transparence	
	Coloured ink (i.e. other than blue or bla Encre de couleur (i.e. autre que bleue d			Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression	
	Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur  Bound with other material / Relié avec d'autres documents			Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire	
	Only edition available / Seule édition disponible			Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / II se peut que	
	Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.			certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pa été numérisées.	
/	Additional comments / Commentaires supplémentaires:	Pagination continue.			



Volume V.

Montréal, (Bas-Canada) Mars 1861.

No. 3.

SOMMAIRE, —Science.—Biographie Canadienne: Denis Benjamin Viger, par M. Joseph Royal.—Archéologie Ganadienne: De quelques sépuitures d'anciens indigénes de l'Amérique du Nord, par le Principal Dawson, (suite et fui).—Ornithologie Canadienne: Les Quardes, les Oies, les Canadis et les Sarcettes, par J. M. Lemoine. — Enceatrox — Pédsgogie: Conseils max instituteurs.—Munière de vivre convernable à un instituteur. —Rapports de Unstituteur avec les autorités scohiere, par M. Barran.—Exercices pour les élèves des écoles.—Problème de métanique.—Problème d'astronomie. — Problème d'algèbre. — Solutions des problèmes de libration pre cédente. — Avis Offriceurs: Nomination d'examinateurs. — Séparation et anuexion de municipalités scolaires. — Diplômes accordés par les buteaux d'examinateurs. — Butiateur disponible. — Entroiral. 2 Status refondas. — Douzième conférence de Passociation des instituteurs de la circonscription de Pécole Novemble l'avad.—Relation du voyage du Friuve de Gailes on Amérique, (que).—Bulletin des publications récentes: Monréal. Québec.—Petit. Revue Mensuelle.— Novembles et Fatrs Divens : Bonistin de l'instruction quildique.—Erna-Vines: Portrait de M. Denis Benjamin Viger.—Plan al-Hochelaga, maisons des indigéaes, etc.—Vue de PUniversité de Toronto.

# SOIENCE.

# BIOGRAPHIE CANADIENNE.

# Denis-Benjamin Viger.

Le Bas-Canada a perdu dans l'Honorable Denis Benjamin Viger

Pun de ses plus grands citoyens. C'était Pun des derniers chefs survivants de cette glorieuse phalange de patriotes, qui ont rempli du bruit de leurs paroles et de leurs actes, plus d'un demi-siècle de notre histoire. Sa vie, comme celle des Bedard, des Panet, des Papineau, se trouve liée à ces luttes héroiques, où l'existence de la nationalité canadienne fut tant de fois mise en jeu, et fut autant de fois sauvée par ces nobles soutiens de la liberté.

L'écrire serait une belle tâche.

Ces grandes figures de la patrie nous semblent mal à l'aise dans le cadre forcément rétrées d'une histoire générale; elles demandent plus de lumière, plus d'exposition pour ressortir dans toute leur gloire.

On comprendra dès lots que ce n'est pas le but que nous nous proposons ici. En attendant que ce pieux devoir s'accomplisse, nous voulons mêter quelques fleurs à la couronne civique, que la nation en deuil, dépose sur cotte illustre tombe; nous voulons esquisser à grands traits le profil de cette belle vie, où la Providence nous a permis de tant admirer et de tant apprendre.

M. Viger est né à Montréal le 19 août 1774, à trois heures de l'après-midi: il fut baptisé le lendemain et reçut les noms de Denis Benjamin. La maison qu'habitaient alors son père et sa mère est encore debout et se trouve à l'encoignure des rues St. Vincent et St. Paul. Elle est convertie en magasin depuis long-

en bas age et une sœur qu'il aima beaucoup. C'était une personne dont l'esprit brillant et les connaissances ne contribuèrent pas peu à faire des salons de son frère, à cette époque, le rendez-vous de la meilleure société de Montréal. Il la perdit le 2 décembre 1820. Les parents de M. Viger, quoique sans fortune, l'envoyérent à l'école de bonne heure : il n'avait pas encore cinq ans lorsqu'il entra au collége de St. Raphael, ancien château de la famille Vaudreuil, et qui s'élevant à l'endroit, connu aujourd'hui sous le nom de Piace Jacques-Cartier. Feu Mgr. J. J. Lartigue, son con-sin, avait une classe au-dessus de lui ; ils se trouvérent ensemble au premier cours de philosophie qu'y donna Messire I. R. Leclair en 1790.

M. Viger aimait à parler de M. l'abbé Curateau de la Blaiserie, fondateur et premier directeur du collège de St. Raphael; il se rappelait avec bonheur, à travers les milles sonvenirs de sa lonque carrière, ce saint prêtre, nourri des Stes. Ecritures et des SS. Pères et qui pe cessait de dire à ses élèves: " Desolatione deso-

lala est terra, quia nullus est qui recogitat corde."

Fils d'une mère pieuse, neveu de Messira Cherrier, curé de St. Denis, Grand-Vicaire, et prêtre de beaucoup d'esprit, qui fréquentait assidument sa famille; ayant pour pere un homme d'un caractère franc, sérieux et entreprenant; parent de la célèbre famille Papineau, le jeune Denis-Benjamin ne pouvait manquer de puiser dans ce commerce distingué une foi vive, des principes d'honné-teté proverbiale, et cette vieille politesse qui a fait dire de lui qu'il etait l'un des derniers types du gentishomme français.

Après avoir terminé ses études, il ne balança pas sur le choix d'une carrière : il entra, comme étudiant en droit, dans l'étude de M. L. C. Foucher, alors député de la ville de Montréal et Solliciteur-General.

Son premier écrit parut en 1792 dans la Guzette de Montréal, journal qui dans la suite changea de langue en changeant de maîtres: M. Viger défendait ses concitoyens contre leurs adversaires déclarés. Il n'avait alors que dix-huit ans.

Après avoir termine à Quebec, sous M. J. A. Panet ses études de droit, il fut admis au barreau à Montréal, le 9 mars 1799. Déjà rendu populaire parmi les Canadiens pour ses talents et son ardeur à prendre en mains leus intérêts, il fut porté à la Chambre u'Assemblée par les électeurs du quartier ouest de la ville de Montréal en 1808. La même année, son consin, L. J. Papineau, était étu par le comté de Kent. C'étaient deux nobles intelligences qui se levaient ensemble à l'horizon de la patrie : c'étaient deux mains puissantes qui venaient aux secours de la liberté menacée.

En 1809, M. D. B. Viger publia sa première brochure intituléo:
—"Considérations sur les effets qu'ont produit en Canada la
conservation des établissements du pays, les mœurs, l'éducation,
etc., de ses habitants, et les conséquences qu'entraîneront leur
décadence pay rapport aux intérêts de la Grande-Bretagne,
par Un Canadien, M. P. P. L'épigraphe a blé tiré du livre de Platon-de la République: "Un état mérite le nom de sage, lorsmps. | qu'on y prend tontes les mesures les plus justes, pour l'avance-M. Vigor était l'ainé de sa famille ; il out un frère qui mournt ment du bien public."

Voici un passage de l'avertissement qui dénote l'esprit de l'écrivain :- " J'invite de bon cœur ceux qui ont plus de loisir ou de talents à entrer et à me dévancer dans la même carrière. verrai leur succès avec plaisir. J'y applaudirai avec joie; je leur en devrai de l'obligation. J'aime mon pays et ceux qui le servent. Je serai satisfait de l'honneur de leur avoir donné l'exemple.

C'était le premier ouvrage de cette liste nombreuse de brochures, de mémoires, d'articles de journaux qui font de M. D. H. Viger le père de la presse canadienne et l'un de nos premiers publicistes, sinon le premier, par la pensée, la logique, l'érudition,

la bonne foi et la modération de sa plume. Nous retrouvons maintenant le nom de cet homme célèbre, à chaque événement politique: sa vie embrasse toute la période de l'histoire constitutionnelle du Bas-Canada; elle y est mélée de telle sorte, qu'écrire l'une serait aussi faire l'autre: Sous l'admitelle sorte, qu'écrire l'une serait aussi faire l'autre nistration du Gouverneur Craiz, il fut sur le point d'être incarcête; néamnoins, il fut réélu en 1810. Il représenta depuis cette dernière date jusqu'à 1814 le comté de Leinster, puis celui de Kent de 1816 a 1830.

Lors de la guerre de 1812, la jalousie essaya un instant d'affai-blir le prestige populaire de M. Viger à propos du soulèvement de Lachine, et le fit accuser d'un acte de déloyante dont n'eut pas de peine à se laver cet homme, chez qui l'enthousiasme de liberté n'altera jumais les notions du premier des devoirs d'un

citoven.

Il ne sera pas hors de propos de tracer lei quelques lignes du caractère politique de M. D. B. Viger.

"— C'est l'histoire de l'Irlande et de la Révolution française qui m'ont fait politique," nous disait-il un jour. Tonte sa vie publique se trouve dans ces simples paroles et dans cette autre belle vérité sociale qu'il aimait à répéter souvent:—"La vérité ne meurt point; tôt ou tard elle est entendue des hommes, et son prix est indépendant de l'opinion." Cette pensée profonde ter-

mine sa brochure de 1809.

L'histoire lui apprenait tout ce que peut l'égoisme de l'homme servi par le succès: mais en même temps il sut distinguer les époques de réaction, et apprécier à sa juste durée le rôle épliémère et violent des passions humaines. A côté de l'histoire des faits, il déméla et snivit l'histoire des idées; la puissance féconde de celles-ci ne lui échappa nullement. Dans la noble lutte qu'il soutint, il comprit que les ennemis du nom canadien nous laissaient encore trop libres pour nous anéantir sans résistance. Le peuple faisait son devoir; M. Viger se dit que ce qui fait la force d'une nation, c'est la connaissance qu'elle a de ses droits et la liberté qui lui est laissée dans l'accomplissement de ses devoirs civils

Les Canadiens étaient religieux; mais la nouveauté des institutions qui leur étaient octroyées empêchaient par là-même qu'ils comprissent tout d'abord les importants privilèges qui en découlaient. Et cependant, c'était là leur planche de salut : il fallait donc les instruire ; il fallait faire au peuple son éducation politi-que. M. Viger s'y dévous sans relâche. La semence d'idées qu'il répandit à la tribune et dans la presse

porta ses fruits; elles s'emparèrent des jennes générations, se développèrent dans les esprits et pénétrèrent enfin jusqu'aux

Nous l'avons dit: M. Viger embrassait de haut et de loin les évenements, et il se formula une maxime qu'ont entendue tous ceux qui eurent le bonheur de le voir de près : " quand un peuple

est réellement vertueux, sa force morale est immense.?

Admirateur éclairé de la constitution anglaise, il ne fit jamais la guerre à l'homme mais aux abus; fort des droits qu'elle nous accordait, il lui demandait les armes dont il se servit pour battre en brêche le machiavélisme de certaines coteries puissantes. C'est au nom de la constitution qu'il a tonjours et partout réclamé justice pour le peuple canadien.

L'acte de 1791 donnait au Bas-Canada des institutions libres et un Parlement : ou cette loi était inutile, ou elle devait nous faire jouir des importantes prérogatives de la constitution anglaise; et alors nous avions le droit de fixer nous-mêmes nos taxes comme de disposer du revenu, et celui de faire nos lois et de n'être jugés que par nos pairs. Or ce ferent précisement les droits qu'un certain parti dénia aux Canadiens.

M. Viger, par la nature de ses études, comprit sans peine l'extrême danger, de laisser l'administration de la justice aux mains Aussitôt qu'il crut le moment arrivé, il s'éde nos adversaires. leva avec force en chambre contre le système au moyen duquel les shérifs ne tiraient les jurés que des villes, et mettaient par làmême la vio et l'honneur de la masse du peuple, à la merci de quelques individus. Il proposa des projets de loi, fit ordonner des enquêtes législatives, écrivit dans la presse, prononça des haran-

gues, véritables chels-d'œuvre en ce genre, et n'hésita pas à citer des faits à l'appui de ses réclamations.

Nous avons sous les yeux le Rapport d'un Comité spécial nomme pour s'enquérir de la manière dont se faisait le triage des jurés en matière criminelle dans le Bas-Canada, qui porte la date du 20 mars 1830, et dont la rédaction est de M. Vizer. Ce travail, comme tous ceux de l'auteur, dénote une connaissance profonde et éclairée des droits constitutionnels et des conséquences politiques qui en dérivent.

C'est en 1826 que parut l'Analyse d'un entretien sur la conservation des établissements du Bas-Canada, par un Canadien, dans une lettre a un des ses amis. M. Maximilien Biband ronge à juste titre cette magnifique épitre sur la nationalité canadienne parmi les écrits les plus remarquables de M. Viger. Observous en passant que plusieurs des écrits de ce grand homme, aussi bien que ses Considérations relatives à la dernière révolution de la Belgique, dont la dernière édition fut faite en 1842, sont encore de nos jours pleins d'actualité.

De telles paroles, de tels travanx nous ont sauvé dans le temps mais peut-on dire que la lutte est finie? que nous n'avons à admirer les instruments de notre salut que comme de glorieux trophées de victoire? Non, certes .- Et si les armes dont se servitent ces pères de la patrie furent henreuses, pourquoi ne le seraientelles plus dans nos mains? Ce n'est pas avec des mots qu'ou

assure des dioits; c'est avec des arguments.

Au lieu de les rendre inutiles, nons croyons que le temps retrempe les moyens de détense, empruntés aux principes de notre gouvernement, et aux grandes vérités de l'ordre social et religieux.

Ce caractère de modération et de force qui caractérise les œuvres de M. Viger ne l'abandonna jamais à la tribune et dans les assemblées populaires, comme dans ses luttes les plus vives avec les administrations qui voulurent nous opprimer. Aussi, se fit-il souvent des amis au sein même du parti qu'il combattait avec le plus d'énergie; nous connaissons des traits qui prouvent ce que nous disons en ce moment, et que l'histoire recueillera plus tard avec bonheur : nous pouvous ajouter, que M. Viger fut honoré de l'estime de plusieurs gouverneurs et administrateurs.

Voici quel souvenir M. A. de Puibusque a emporté de M. D. B.

" La vénération publique entoure encore dans le Conseil Législatif le doyen des ofateurs franco-canadiens, M. Denis Benjamin Viger, noble vieillard, plein de verdeur, d'activité, de patience : inité avant tout autre à la science des précédents constitutionnels et à la pratique des formes parlementaires, il n'a jamais oublié pendant sa longue carrière, que le meilleur des enseignements est celui de l'exemple; les débats des plus mauvais jours l'ont trouvé calme au fort de la tempête, et toujours poli en face de

au fond même des cachots, il a su conserver l'urbanité de son

caractère et l'inaltérable sérénité de son âme.

En 1828, M. Viger fut choisi avec MM. Neilson et Cuvillier pour porter en Angleterre les adresses du peuple canadien, expo-sant ses griefs contre l'administration du gouverneur Dalhousie : Ces représentations étaient convertes de 80,000 signatures. mission des agents canadiens qui coîncida avec une démarche semblable adoptée par le Haut-Canada, eut pour résultat le rappel de lord Dalhousie et nu rapport du comité de la Chambre des Communes, favorable an Bas-Canada sur un grand nombre de points.

Nommé à la Chambre-Haute par sir James Kempt, en 1830, M. Viger prit son siège l'année suivante à l'ouverture du 14e l'ar-lement. La Chambre d'Assemblée eut encore besoin de ses services, et le chargea cette même année d'aller sontenir, anprès des ministres anglais, les accusations qu'elle portait contre le procureur-genéral Smart. Celui-ci l'y suivit. Après deux années de lutte, dit M. Bibaud, jeune, M. Viger gagna sa cause contre ce terrible adversaire qui fit une défense d'un volume in-folio qu'il

fallut refuter ligne par ligne.

Lord Goderich, ministre des colonies, condamna et destitua M. Stuart.

Il est à regretter que l'histoire jusqu'à présent ne nous ait presque point parlé de cette seconde mission de l'Hon. D. B. Viger la cause dont il était chargé, le travail et le zele qu'il apporta à la défendre, les observations nombreuses qu'il soumit au Bureau Colonial sur l'état de la Province sont pourtant plus que suffisan-tes pour lui mériter ent hommage que l'avenir ne refuse jamais aux grands citoyens d'un pays.

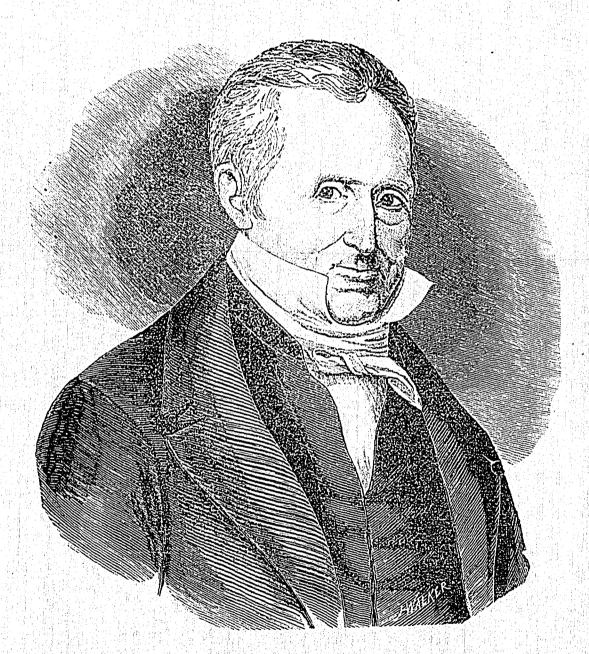
M. Viger, par ses principes, ne pouvait prondre aucune part aux événements de 1837 et 1838; il ne pouvait approuver qu'on sortit de la tégalité et qu'on outrepassat les bornes de défense que la Constitution nous mettait entre les mains. Ce malhoureux conp

de tête ne pauvait que servir de prétexte à ceux qui, depuis 1823, voulaient l'Union des deux Provinces; et en effet, cet acte fut consommé en 1841.

Néanmoins, on arrêta M. Viger tout-à-coup, le 4 novembre 1838; il fut jeté en prison sans avoir pa approndre la cause de son arrestation. Ses papiers furent bouleversés; on en emporta une partie afin de déconvrir quelque chose qui put le compromettre; on ne trouva rien.

Les Commissuires chargés de s'enquérir de la situation des détenns pour cause politique lui firent l'offre de sa liberté, moyennant un fort cautionnement de bonne conduite : M. Viger pour toute réponse demanda son procès.

toute réponse demanda son procés.
S'il s'était vu, écrivit-il, l'objet d'une accusatiou formulée, quelque injuste qu'elle cût pu lui paraître, il n'aurait sûrement pas refusé de donner caution de se présenter pour y répondre : mais il n'était chargé d'aucun crime, pas même d'un délit.



Nous trouvous ces paroles dans les Mémoires qu'il publia à ca

sujet en 1840. Voici avec quelle ampleur et avec quelle justesse de coup d'œil M. Viger y envisage la question de son emprisonnement :

"L'arrestation d'un citoyen, sa détention, lorsqu'elles n'ont pas pour les justifier des causes avoncés par la loi, on lorsqu'elles ne sont pas accompagnées des formalités qu'elle prescrit, no pouvent être regardées comme des calamités purement personnelles. C'est la société toute entière dont l'existence est monacée par l'arbitraire qui, toujours avide de victimes, propage avec la rapi-

dité de l'incendie les maux publics que l'observation des règles de la justice aurait pu facilement détourner, qu'elle seule pourrait qu'elle seule pourrait enterir, comme étle en préviondrait le retour.

guerir, commo elle en préviendrait le retour."

A l'ouverture du premier Parlement-Uni en 1811, sous Lord
Sydenham, il vint i présenter le comté de Richelieu, et prononça
trois discours dignes de fixer l'attention: il y traçait avec cette
sûreté de vues, que lui donnait sa longue expérience des hommes
et des choses, les principes qui devaient guider les Canadiens dans
cette nouvelle phase de leur existence. Il prophétisa beancoup
d'événements qui se sont aujourd'hui accomplis. Le célèbre M.

alors à Kingston et parla de ces discours en des termes qui durent

flatter M. Viger.

En 1844, it était appelé par Lord Metcalfe pour sormer le ministère qui remplaça celui de M. La Fontaine; il s'adjoignit entre autres M. Draper, aujourd'hui Juge-en-Chef du Haut-Canada, M. Daly, ci-devant Gouverneur de l'Isle du Prince-Edouard et l'hon. Denis-Benjamin Papineau, son cousin et frère de l'orateur.

C'est pendant la courte durée de cette administration qu'eut lieu le rappel des exilés canadiens, que se fit la distribution des terres aux miliciens, que l'usage de la langue française fut rétabli dans les procèdes de la Législature, qu'eur lieu l'abrogation de la liste civile votée par le parlement anglais, et que le gouvernement

responsable fut recount et mis en pratique. En 1844, parut le dernier ouvrage de M. Viger: La Crise Ministérielle. Nous y trouvons défini le gouvernement responsuble tel qu'on l'a toujours entendu depuis. La même modération et la même force de logique s'y font autant remarquer que dans ses

écrits autérieurs.

L'époque où nous sommes arrives maintenant fut un temps de transition où la bonne foi se rencontra souvent entre deux adversaires, entre deux camps, entre deux opinions: aussi nous n'hésitons pas à dire que c'est à ce point de vue que l'historien devra se placer pour juger sainement des choses, et arriver à la vérité. Il

ne nous appartient pas d'en dire plus long. (1)
M. Viger continua de siéger au Conseil Législatif, où il avait été appelé après sa résignation, jusqu'à ce que son grand age lui rendit impossible de se tendie au siège du gouvernement. parut la dernière fois en public à la grande démonstration qui fut faite à S. E. le Nonce Bedini, dans la cour du Collège de Montréal Le discours qu'il adressa, en cette circonstance au représentant du St. Père, fut admirable de délicatesse et de dévouement. On a dit que c'était le chant du Cygne.

M. Viger est le père de la presse canadienne à Montréal ; il tonda la Spectateur, qu'il rédigea en grande partie ; il appuya de sa fortune les fragiles commencements de la Minerve, mangurée par M. A. N. Morin, son élève; et mit sa collaboration au service de toutes les belles causes. Il fonda plus tard l'Aurore des Canadas; à plusieurs reprises, aida les efforts de M. Ludger Davernay, propriétaire de la Minerce, et ne resta étranger à aucune entreprise serieuse de journalisme. Il fut l'un des fondateurs de l'Ordre et encouragen puissament l'Echo du Cabinet de Lecture et cette belle institution litteraire et catholique.

Comme le dit avec raison l'historien-biographe Bibaud, M. Viger a été le Mécène de plusieurs jeunes littérateurs.

De sou marriage avec Mademoiselle Marie-Amable Forretier, M. Viger n'eut qu'une petite fille, morte à l'âge de huit mois. Madame Viger, après avoir été la principale fondatrice de l'établissement du Bon-l'asteur et la mère des panvres de cette ville, succomba aux atteintes du dernier choléra, le 22 juillet 1854.

L'honorable D. B. Viger a cultivé la poésie et surtout l'épi-gramme avec quelque succès : dans une lecture sur la littérature canadienne, M. le Surintendant de l'Instruction Publique en a

cité quelques-unes pleines de sel et de bon goût.

Son style généralement se fait remarquer par beauconn de pureté et de correction. On peut citer plusieurs pages de ses écrits comme remarquables par la beauté et la concision de la forme.

Plein de générosité et de charité chrétienne, M. Viger a de tont temps verse dans le sein des pauvres le superflu de sa grande fortune : il donnait ainsi aux bonnes œuvres ce que d'autres au-

raient donné au luxe et au faste.

Avec quel plaisir il aimait à aider la jeunesse pauvre et honnête! Nous l'avons vu, ce digne vieillard, prodiguer les conseils de sa longue expérience aux jeunes hommes comme aux hommes murs; nous avons souvent écouté avec une religieuse attention la voix brisée de ce grand patriote, nous racontant avec bienveillance quelques traits de sa vie passée. Nous l'avons entendu gemir sur les matheurs qu'il redoutait pour l'avenir de sa patrie. Souvent il soulevait avec tristesse ses mains débiles et repétait ce vers d'un grand poète :

Je suis vaincu du temps, je code à ses outrages.

Tout le monde a pu admirer le beau portrait de M. Viger, qui se trouve au salon de l'Evêché de Montréal, et qui sort du pin-

(1) En reproduisant cette biographie qui, écrite nvec un soin remarquable, nous a para un bei hommage rendu a la mémoire d'un illustre citoyen, nous avons à peine besoin de dire que nous n'acceptens point la responsabilité de toutes les appréciations qu'elle contient. (Red.)

Howe, membre de la Législature, Nouvelle-Ecosse, se trouvait ceau de M. Hamel. Sa tête a conservé tous ses cheveux ; ils sont d'une grande blancheur; son front est noble et révèle une belle intelligence; toute sa figure respire une grande distinction, et ce calme, cette bonte, qui le rendaient d'un accès si facile à

> Il n'a cessé d'écrire dans les journaux et de suivre avec auxiété la marche des événements politiques. Il y avait à peine six jours one l'Ordre avait publié de lui un article bien pensé sur Anderson,

lorsqu'est arrivé son décès.

Celui qui, pendant plus de soixante ans, avait défendu les droits de son pays, est mort, pour ainsi dire, en demandant la li-

berté d'un pauvre esclave lugitif.

L'hon. Denis Benjamin Viger s'est éteint de vieillesse à une heure et demie de l'après midi le mercredi, treize février, à l'âge de 86 ans six mois moins six jours. Sa mort a été celle d'un vrai chrétien. Il avait reçu le St. Viatique le lundi matin et avait été administre la veille au soir. Il n'a pas en d'agonie; ses yeux se sont fixés pen à pen ; sa respiration est devenue plus courte et plus rapide, et a diminué graduellement comme une lumière priee d'aliment.

Son médecin, M. Picault, père, disait que cette mort avait été si donce qu'il avait pu à peine saisir le moment où le dernier

souille de la vie s'était exhale.

L'Ordre a déjà donné les détails des honneurs que tous les Canadiens de cette ville ont rendus aux restes du grand patriote, et publié les quelques paroles touchantes que Mgr. de Montréal a prononcées en cette circonstance ; nons n'ajonterons rien. Presque tous les journaux français se sont mis en deuil pour l'oc-

casion. Le jour de ses funérailles, les trois divisions de la Cour Supérieure à Montréal se sont njournées et ont donné ce témoignage de respect à la mémoire de M. Viger. L'illu-tre défunt

était à la fois le doyen du barrean et de la presse du Bas-Canada. Nous dévons dire en terminant que cette notice a été composée par nous sur des renseignements que nous tenons pour la plupart de la bouche même de M. Viger : nous avons pris le temps de les verifier et de corriger quelques dates sur un premier manuscrit.

Puisse ce faible hommage de reconnaissance individuelle être agréable aux manes de l'illustre défant, en attendant qu'une plume plus habile et plus expérimentée dresse au grand homme le piédestal qui lui est réservé dans l'histoire impartiale des temps ou il vecut.

Joseph Royal. L'Ordre.

# ARCHÉOLOGIE CANADIENNE

De quelques sépultures d'anciens indigenes de l'Amérique, découvertes à Montréal.

(Suite et Fin.)

"Ainsi, comme fumes arrivés auprès d'icelle ville, se rendirent audevant de nous grand nombre des habitants d'icelle, lesquels il leur façon de faire nous firent bon accheil, et par nos guides et conducteurs fusmes menés au milieu d'icelle ville, où il y a une place entre les maisons, spacieuse d'un jet de pierre en carré, ou environ, lesquels nous firent signe que nous arrétassions au dit lieu; ce que nous fismes; et tout soudain s'assemblérent toutes les femmes et filles de la dite ville, dont une partie estaient chargées d'enfans entre leurs bras, qui nons vinrent baiser le visage, bras et autres endroits de dessus le corps où ils pouvaient toucher, pleurans de joie de nous voir, nous faisans la meilleure chère qu'il leur estoit possible, en nous faisans signes qu'il nous plut toucher leurs dits enfants. Après ces choses faites, les hommes firent retirer les femmes, et s'assirent sur la terre à l'entour de nous, comme si enssions voulu jouer un mystere (1). Et tout incontinent revinrent plusieurs femmes qui apporterent chacune une natte quarrée, en façon de tapisserie, et les étendirent sur la terre au milien de la dite place, et nous firent mettre sur icelles. Après lesquelles choses ainsi faites, fut apporté par neuf ou dix hommes le Roy et Seigneur du dit païs, qu'ils appellent en leur langue Agouhanna, lequel estoit assis sur une grande peau de cerf, et le vinrent posér dans la nite place sur les dites nattes près du Capitaine, en faisant signe que c'estoit leur Seigneur. Celui Agonhama étoit de l'âge d'environ cinquante ans, et n'estoit mieux accontré que les autres, fors qu'il avait à l'entour de la teste une manière de lisière ronge pour sa contonne, faite de poil d'hé-rissons (2), et estoit celui Seigneur tout perclus et malade de ses

<sup>(1)</sup> Quelque comédie ou quelque mystère, (Ramusio et Hackluyt),

<sup>(2)</sup> Porcs épics. [Aut.]

membres. Après qu'il eût fait son signe de salut au dit Capitaine et à ses gens, en leur faisant signes évidens qu'ils fassent les bienvenos, il montra ses bras et jambes au dit Capitaine, le priant les vouloir toucher, comme s'il lui eût demandé guérison de sa santé (1). Et lors le Capitaine commença à lui frotter les bras et jambes avec les mains, et prit le dit Agouhanna la lizière et couronne qu'il avoit sur sa tête, et la doina au dit Capitaine; et tout incontinent furent amenés au dit Capitaine plusieurs matades, comme avengles, borgnes, boitenx, impotents, et gens si très vieux que les paupières des yeux leur pendaient sur les jones, et les seyoient et conchoient près du dit Capitaine pour les toucher: tellement qu'il sembloit que

Dieu fut là descendu pour les guérir.

Le dit Capitaine voyant la pitié et foy de ce dit peuple, dit l'Evangile St. Jean, sçavoir: l'In principio, faisant le signe de la Croix sur les panvies malades, priant Dien qu'il leur donnât connaissance de notre saincte Foy, et de la Passon de Notre Sauveur (2) et graco de recouvrer chrétiente et baptesme. Puis print le dit Capi-taine une paire d'heures, et tout hautement lut mot à mot la Passion de Notre-Seigneur, si que tous les assistans la parent outr, eu tout ce pauvie peuple fit un grand silence, et firent incrveilleusement bien entendibles, tegardans le ciel et faisans pareilles cérè-monies qu'ils nons voyoient faire. Après laquelle fit le dit Capitaine ranger tous les hommes d'un côté, les femmes d'un autre, et les enfans d'autre, et donna es principaux et autres, des conteaux et des hachots, et aux femmes des patenotres, et autres menues choses, puis jetta parmi la place et entre les dits enfans des petites bagues et Agnus Dei, d'étain, de quoy menérent une merveilleuse joie. Ce fait, le Capitaine commanda de sonner les trompettes et autres instruments de musique de quey le dit peuple fut fert réjoni. Après lesquelles choses, nous prismes congé d'enx, et nons retirasmes. Voyant ce, les femmes se mirent andevant de nous pour nous arrêler, et nous apportérent de leurs vivres lesquels ils nous avaient apprestes, savoir: poisson, potages, fèves, pain (3) et autres choses pour nons cuider faire repaistre et diner au dit heu. Et pour ce que les dits vivies n'estoient à nostre gont, et qu'il n'y avoit gont de sel, les remerciasmes, leur faisant signe que nous n'avions besoin de repaistre.

Après que nous fusmes sortis do la dite ville, fusmes conduits par plusieurs hommes et femmes d'icelle sur la montagne devant dite, qui est par nous nommée Mont-Royal, distante du dit lieu d'un quart de lieue (4); et nous, estant sur la dite montagne ensmes vue et connaissance de plus de trente lienes à l'environ d'icelle, dont il y a vers le Nord une rangée de montagues, qui sont Est et Ouest gisantes, et autant vers le Su; entre lesquelles montagnes est la terre la plus belle qu'il soit possible de voir, labourable, unie et plaine: et par le milien des dites terres, voyons le dit fleuve outre le lieu où estoient demeurées nos barques, où il y a un sant d'eau le plus impétueux qu'il soit possible de voir, lequel ne nous fut possible de passer (5); et voyions le dit fleuve tant que l'on ponyait regarder grand, large, et spacieux, qui allait au Su-Ouest, et passoit par auprès de trois belles montagnes rondes que nous voyions et estimions qu'elles estoient à environ quinze lienes de nons ; et nons fut dit et montré par signes par les trois hommes (6) qui nous avoient conduit qu'il y avoit trois itienx Sants d'eau au dit fleuve, comme celui où estoient nos dites barques ; mais (7) nous ne pusmes enten-dre quelle distance il y avait entre l'un et l'autre. Puis nous montraient que les dits sants passés, l'on pouvait navigner plus de trois lunes par le dit fleuve. (8) Et là dessus me souvient, que Donna-cona Seigneur des Canadiens nous a dit, quelquefois avoir esté à une autre terre, où ils sont une lune à aller avec leurs barques depuis Canada jusqu'à la dite terre, en laquelle il croit force Canelle et Girofle. Ils appellent la dite Canelle Adotathui, le Girofle Canonotka. Et outre nous monstroient, que le long des dites montagnes estant vers le Nord, il y a une grande rivière qui descend de l'occi-

- (1) Cette deraière phrase ne se trouve ni dans Hackluyt, ni dans Ramusio. (Red.)
- (2) Ces mots ne se trouvent ni dans Ramusio, ni dans Hackluyt. (Red.)
- (3) Ce mot n'est ni dans Ramusio, ni dans Hackluyt. (Red.)
- (4) D'an peu moins d'un mille. (Ramusio.) (Red.)
- (5) Cette dernière phrase manque dans Ramusio. (Red.)
- (6) Ces mots no se trouvent ni dans Ramusio ni dans Hackluyt (Red.)
  - (7) Comme nous ne comprenions pas leur langue. (Ramusio). (Red.)
- (8) Tout ce qui suit jusqu'aux mots: "et outre" manque également dans Ramuslo et dans Hackluyt, (Red.)

dent commo le dit fleuve. Nous estimons que c'est la rivière qui passe par le Royaume et Province du Saguenay; et sans que leur fissio s aucune demande et signe, prisrent la chaisne du sifflet du Capitaine qui est d'argent, et un manche de poignard qui estait do laiton janne commo or, lequel estoit au côté de nos mariniers et montroient que cela venait d'amont le dit fleuve, et qu'il y avait des Agojudas (1); qui est à dire mauvaises gens, qui estoient armés jusques sur les doigts, nous montrant la façon de leurs annures, qui estoient acmés jusques sur les doigts, nous montrant la guerne continuelle les uns és autres; mais par défaut de langue, ne pusmes avoir connaissance combien il y avait jusques au dit pays. Le dit Capitaine leur montrant vers le dit lieu, et demandant par signe s'il venoit de là. Ils commencèrent à seconer la teste, disant que non et montrant qu'il venait du Saguenay, qui est au contraire du précédent. Après lesquelles choses annsy vues et entendnes nous relirasmes à nos barques, qui ne fut sans avoir conduite de grand nombre du dit peu-ple, dont pattie d'eux quand venoient nos gens las, les chargeoient sur eux commo sur chevaux, et les portoient."

L'édition originale des voyages de Cartier paraît avoir été illustrée de cartes on de plans; il en existe une représentant Hochelaga dans la traduction italienne de Ramusio (3) publiée à Venise en 1560. C'est une espèce de vue idéale a voi d'o-seau faite ou sur les lieux ou d'après souvenir. Une copie réduite des parties les plus importantes est donnée fig. 16. Elle montre la construction de ces palissades de bo's, la forme et l'arrangement des maisons et elle donne une idée grossière de l'aspect des environs. Elle nons permet de comprendre les dimensions que Cartier donne aux habitations: ces dimensions évidemment ne se rapponent pas à des demeures particulières qui sont carrées, mais à une suite de quatre on cinq maisons. De plus eile donne environ 120 verges pour le diamètre de Penceinte circulaire, et environ 30 verges pour chacm des côtés du carrié placé au centre. Elle montre encore que le village était situé près de la base de la montagne, (laquelle ne paraît pas cependant, parceque le point de voe était pris du sud), qu'il y avait un petit ruisseau à l'ouest et probablement un autre à

une grande distance vers l'est.

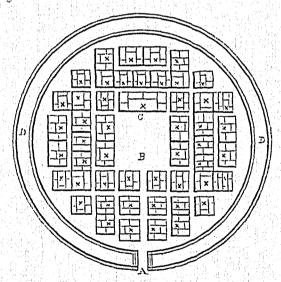


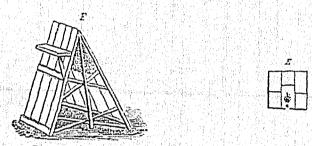
Fig. 16.

A, porte ; B, carré ; C, maison du chef ; D, palissade de désense.

Comparant la description de Cartier avec les détails posterieurs des Jésuites nous pouvons, je peuse, arriver aux conclusions suivantes sur l'emplacement d'Hochelaga. Cet emplacement était non seulement étoigné de 4 ou 5 milles de la place où Cartier débarqua au pied du courant; mais encore à quelque distance du fleuve, au pied de la montagne, sur une terrasse sablone se qui est plus propre que toute autre partie de l'île à la venue du chène

- (1) Agouronda. (Ramusio). (Red.)
- (2) Caignetadze, 20 voyage; aignataze, 1or voyage. (Ramuslo). (Red.)
- (3) C'est a M. PAbbé Verreau, Principal de l'Ecole Normale Jacques-Oartier, que je dois d'avoir pu consulter cet ouvrage. (Aut.)

et la culture du blé-d'inde telle que les Sauvages la faisaient. Il était situé à un quart de lieue du sommet de la montagne, à l'est d'un petit ruisseau qui en descendait et en face d'un autre ruisseau semblable qui coulait au nord-ouest, et comprenait dans un diamètre d'environ 120 verges un amas assez dense de cabanes. Toutes ces indications correspondent à l'endroit en question et si le village fut détruit avant 1603 et toutes les constructions de bois consumées par le seu, il ne devait en rester aucune trace en 1642, et le sol était probablement à cette époque couvert d'arbustes et de jeunes arbres. Mais la tradition des sauvages pouvait avoir conservé le souvenir de l'endroit, et si, comme il n'y a aucun motif d'en douter, l'endroit mentionné dans la relation des Jésuites était le front de l'escarpement de la montagne, leurs compagnons auraient en tout à leurs pieds l'ancienne résidence de leurs pères, et leur remarque sur le climat et la position auraient été exactes et nécessairement dictées par le speciacle qu'ils avaient sous les yeux. Je ne prétends pas que cette preuve soit certainement assez évidente pour identifier le site; mais si nous considérons en même temps les restes que nous venous de trouver, nous sommes suffisamment autorisés à croire que c'est la l'emplacement le plus probable d'Hochelaga, jusqu'à ce qu'on donne des preuves plus certaines en faveur d'un autre endroit.



E, plan d'une maison; a, entrée et place du seu; F, section d'une partie de la palissade.

La seule objection de quelque poids qui se présente à mon esprit en ce moment, c'est le petit nombre de cadavres trouvés. Si cette place avait été habitée pendant longtemps et si le peuple a été dans l'usage d'ensevelir ses morts près de leurs demeures, nous pouvons espérer trouver un cimetière plus vaste. Mais nous ne savons pas combien de temps Hochelaga a existé au temps de Cartier, et les excavations qui ont été faites ne sont pas suffisantes pour constater le nombre de tombes. De plus ce peuple avait peut-être la con-tume, attribuée par Charlevoix à d'autres tribus, de déterrer ses morts tous les 8 ou 10 ans et d'aller, après une fête solemelle en leur honneur, les ensevelir dans un même endroit, souvent assez éloigné du village. On doit aussi observer que ces corps ont été ensevelis suivant l'usage primitif des sauvages, et l'état où ils sont indique une antiquité plus que suffisante pour qu'on les puisse supposer enterrés à une époque aussi reculée que celle du voyage de Cartier.

Je ne puis terminer cet article sans exposer sur les annales préhistoriques de Montréal quelques conclusions qui découlent des faits établis plus haut.

I. Les aborigenes de Montréal étaient de race algonquine (1). Cartier indique évidemment comme identiques les langues parlées à Stadaconé ou Québec et à Hochelaga. Plusieurs mots qu'il cite incidemment sont les mêmes ou n'offrent qu'une légère différence et il ne donne qu'un vocabulaire pour ces deux places. Cela s'accorde parfaitement avec ce que disent expressement les relations des Jésnites, que cette tribu dont les ancêtres avaient habité Montréal parlaient la langue Algonquine et à l'époque de Cartier et en 1642. Ce peuple était en même temps politiquement et socialement uni aux Algonquins du bas du fleuve. De plus, les habitants d'Hochelaga informent Cartier que le pays au sud-ouest était habité par un peuple ennemi, redoutable à la guerre; ce peuple peut être les Harons, ou les Iroquois, ou tous les deux; et, ce qui s'accorde avec cette supposition, c'est que les Jésuites apprennent en 1642 que les Hurons avaient détruit ce village; que ce peuple avait autresois été l'ennemi des Algonquins, quoiqu'alors il sut en paix

II. Au temps de Cartier, les habitants de Montréal et de ses

(1) On les a regardé généralement comme Iroquois ou Hurons, sans aucune autre raison apparente que leur vie sédentaire et agricole. [Aut.] Pour des raisons que nous n'avons ni le temps, ni l'espace dé déve-lopper, nous doutons encore contre l'opinion du savant auteur, que les sauvages dont il est question fussent Algonquins, [Red.]

environs suyaient devant les Iroquois et les Hurons, et peu de temps après ils perdaient finalement la possession de l'île de Montreal. Le récit des deux Indiens en 1612 suppose qu'à une époque plus ancienne les Algonquins s'étaient étendus au loin dans le sud et l'ouest de Montréal. Cette tradition ressemble beaucoup à celle des Delawares, dont les ancêtres, alliés aux Iroquois, (quoique ceux ei plus tard cussent en des démélés avec les Delawares comme avec les Hurons,) auraient chasse devant eux les Alligewe, peuple qui habitait comme les Algonquins des villages entourés de temparts de bois. Les deux histoires marchent absolument de pair, si elles ne sont pas partie d'un de ces grands mouvements de population. Nous appreuons de plus des missionnaires Jésuites qu'une partie des Algonquins chassés fut absorbée par les Hurous et les Iroquois, fait important pour ceux qui étudient les traits physiques et sociaux de chacune de ces races.

III. Le déplacement des Algonquins tendait à les réduire à un degré plus bas de barbarie. Cartier regarde évidemment le peuple d'Hochelaga comme plus stationnaire et plus agricole quo ceux placés plus à l'est, et il est naturel qu'un peuple demi-civi-lisé, lorsqu'il ne peut vivre en sécurité et qu'il se trouve poussé sous un climat moins favorable, devienne plus grossier, et plus errant, comme nous apprenons par les Jésuites que tel a été le cas pour les descendants de ces peuples.

Si Hochelaga avec ses champs bien cultives, avec sa popula-tion stationnaire et peu guerrière en apparence, était seulement un reste d'une multitude de villages semblables autrefois, répandus sur la grande plaine du Bas-Canada, mais détruits bien avant la colonisation du pays par les Français, nous aurions actuellement ici un exemple historique de ces déplacements de tribus sédentaires et pacifiques, déplacements qui paraissent s'ôtre opérés d'une ma-nière si étendue en Amérique. Nos Algonquins primitifs de Montréal pourraient donc prétendie descendre de ces races demi-civilisées, dont les restes répandus dans les différentes parties de l'Amérique du nord, ont excité tant de recherches. Si Cartier était arrivé quelques années plus tard, il n'aurait pas trouvé d'Hochelaga. Fut-il arrive un siècle plus tôt, il aurait vu plusieurs villages semblables sur une contrée occupée dans son temps par des races hostiles.

Ces réflexions ne sont pas de simples spéculations, elles ouvrent la voie à des recherches utiles. Jusqu'à quel point la civilisation des Iroquois et des Hurons était-elle empruntée à ces races qu'ils déplacerent? Quelle est actuellement la différence de ces restes trouvés à Montréal et ceux des Hurons dans le Haut-Canada? Y a-t-il quelques restes de villages dans le Bas-Canada, qui puisse confirmer le récit de ces deux anciens sauvages en 1642?

A ces questions, je n'ai pas l'intention de répondre ; je me contente de diriger mon attention vers ces restes récemment découverts près de ma demeure, et qui seront, je l'espère, recueillis et conservés avec tout le soin que demande leur importance comme souvenirs historiques. C'est dans la persuasion que j'ai de leur importance, dans le désir de préserver de l'oubli les dernières reliques d'une tribu éteinte, que je chercherai l'excuse de m'être occupé d'un sujet qui no se rapporte pas directement à mes études ordinaires, mais qui est, comme recherche éthnologique du ressort de cu journal.

J. W. DAWSON. (Canadian Naturalist.)

Note .- Pour ce qui regarde les gros concombres et les fèves dont parle Cartier, on peut remarquer que suivant l'opinion de feu le Dr. Harris et du Professeur Gray, qui tous deux se sont occupés de ce sujet, les aborigènes de l'Est de l'Amérique possédaient et cultivaient certainement la citronille commune et quelques espèces de courges et proba-blement deux sortes de fèves, quoique ces plantes ne soient pas indigènes au nord du Mexique. Leur culture, comme celle du blot doit avoir passé des pays du sud à ceux du nord. [Auteur.]

#### HISTOIRE NATURELLE.

ORNITHOLOGIE CANADIENNE.

OUTARDES, OLES, CANARDS, ETC.

L'Outarde (Anser Canadensis de Linnée) que les auteurs Euro-péens ont honorée du nom flatteur de Cygne Canadien, arrive sur nos grèves vers le premier avril (1); olle y séjoume à peu près

<sup>(1) &</sup>quot;Les Outardes arrivent du midy, qui sont grosses cannes au "double des nôtres, et font volontiers leur nid aux Isles. Deux coufs "d'Outarde en valent aisément cinq de Poules."—Relations des Jésuites

un mois et demi et repart pour aller couver dans les îles du bas

du flouve, du lac St. Jean et de la Baie d'Hudson.

Rien n'égale la vigilance et le courage du mâle pendant la période de l'incubation : il se tient debout la tête levée, pres du tild, qui est place sur la terre, entoure de roseaux et forme de jones et d'arbres sees ; il promene ses regards attenti ; sur tous les environs, et prête l'oreille au moindre bruit. Le Renard a beau se trainer entre les herbes, il est aperçu, battu et mis en fuite. Audubon observa trois années de suite les allutes d'un de ces jurs, qui avait son nid près d'un lac, situe à peu de distance de la Ri-"Toutes les fois, dit-il, que je venals visiter le nid de l'oiseau, celui-ci me voyait approcher avec un air d'indignation, se dressant de toute sa hanteur pour me regarder et semblait me toiset de la tête aux pieds; puis, quand je n'étais plus qu'à quelques pas de distance, il seconait violenment la tête, et s'clançant dans l'air, il se précipitait vers moi. Pardeux fois différentes, il m'a atteint de son aile le bras droit, que j'avançais machinalement comme pour l'écarter, et avec me telle violence que je craiguis un moment d'avoir le bras cassé. Après cette vigoureuse démonstration, il revensit aussitot vers le md, et passait affectueusement sa tête et son con autour du corps de la femelle,

C'est vers le ler avril que le chasseur canadien prépare son canot, ses traitres "appelants" (1) ; son fidèle "terre-neuve" et son grand fusil de chasse ; puis, dans son frèle esquif, il cotoie silencieusement les îles vascuses de Sorel, les grèves de la batture aux loups-marins, vis-d-vis St.-Roch-des-Auhrets, on bien à pied, il va se choisir un lieu propice sur les battures des iles-aux-Grues, aux Oies, de St. Joachim, de Grondines, de Kamouraska et autres localités également giboyeuses ; sa béche lui a bientôt creusé un tron profond, où il se blottit apres avoir attaché près de lui ses appelants. Les outardes sauvages entendant le cri de deux camarades, s'abattent sans défiance près d'elles et reçoivent le plamb mentrier. Tombent-elles dans la fleuve, le terre-neuve s'élance à leur poursuite et les repêche? Pendant l'équinoxe de septembre, l'extrémité nord de la Pointe-aux-Pères est considérée un excellent poste où le chasseur se cache et attend que le vent du nord rejette à terre les outardes, canards, bernaches. Quand l'oisean découvre son ennemi, il est trop tard pour fuir ; il tombe percé an cœur et le terre-neuve va le happer au sein de l'onde. Il est une particularité intéressante sur le compte des outardes que nous devous mentionner. Plus d'une fois, à l'approche des frimas, les paisibles cultivateurs de l'Île-aux-Grues ont remarqué une augmentation notable dans leurs bandes d'outaides apprivoisées; ce sont des outardes sanvages qui se môlent à elles et qui les accompagnent dans les granges où elles sont parquées. Des que cela a lieu, le propriétaire a soin de renfermer ensemble pour le reste de l'autonne ses propres outardes et les étrangères, et au printemps suivant, il est difficile de distinguer les outardes sauvages de celles qui sont apprivoisces : ce fait s'est reproduit nombre de fois à notre connaissance.

Les outardes reviennent du nord en septembre avec leurs jennes que l'on nomme pirons; elles fréquentent, pendant environ deux mois, leurs anciennes retraites, puis, vers le premier novembre, elles dirigent leur vol triangulaire vers le sud, et hivernent au Mexique, au Texas et en Pensylvanie. Pendant la marche, an jars robuste forme la pointe du triangle et fend l'air pour le reste du volier; lorsqu'il est fatigué, un autre jars lui succède : telle

est leur méthode de migration.

L'Oio Sanvage (Anser Hyperborens de Pallas) est moins répandue que l'Outarde.-Chaque année, en septembre, on peut voir alternativement sur cette vaste batture, qui découvre à mi-marce, appelée la Dane, en arrière de Plsle-aux-Grues, et sur les battuies de St.-Joachim, comté de Montmorency, une bande d'Oies Sauvages et d'Outardes au nombre d'à peu-prés 3,000-leurs cancans, leur babil s'étend à une demi-lieue.

Nous sommes portés à croire que cette espèce couve encore plus au nord que les Outardes. L'Oie Sauvage, d'un gris cendré mélé de blanc, est supérieure en volume à l'Outarde, dont la chair est plus recherchée; les jennes so nonment aussi l'irons et

sont préférables, comme nourriture, aux vieux. L'Oie Sauvage est beaucoup plus difficile à tuer que l'Outarde Pendant que les Outardes et les Oies moins farouche qu'elle. Sauvages cherchent leur nourriture sur les grêves, une sentinelle vigilante appostée sur une hanteur sonne Palarme à la première apparence du danger et la bande entière s'enfuit immédiatement. L'Oie Sauvage émigre également, en automne, vers le sud des Etats-Unis.

### CANARDS, SARCELLES.

"On voit dans ce pays (la Nouvelle-France), cerivait Charle-"voix en 1721, une quantité prodigieuse de Canards, et j'en ai "oni compter jusqu'à vingt-deux espèces différentes. Les plus "beaux, et ceux dont la chair est la plus délicate, sont les Ca"nards Branchus: on les appelle ainsi parce qu'ils perchent sur "les branches des arbres. Leur plumage est extremement varié "et fort bullinnt." Le Hand Book de Toronto, compilé en 1855, porte insqu'à trente le nombre des espèces qui fréquentent les environs de cette ville. Le plus court pour nous, avec les minces matérianx à notre disposition, c'est d'avouer sans réserves l'impossibilité où nous sommes de rendre justice à cette innombrable tribu des palmipedes qui, chaque aunée, en avril et en septembre, s'abat sur nos rivages-la providence des pauvres non moins que le plat favori des épicurieus. Les lois qui régissent les migrations des oiseaux aquatiques ont, de tout temps, excité à un haut degré la curiosité des naturalistes et des philosophes. Au risque de méler la poésie à la vérité, nous reproduirons ici les éloquentes paroles du chantre du christianisme :

6 Les Oies, les Sarcelles, les Canards, dit Châteaubriand (1), étant de race domestique, habitem partout où il peut y avoir des hommes. Les navigateurs out trouvé des bataillons innombrables de ces oiseaux jusque sous le pôle antaretique. Nous en avons rencontre nous-même des milliers depuis le golfe Saint-Laurent jusqu'à la pointe de l'istime de la Floride. Les oiseaux de mer ont des heux de rendez-yous, où ils semblent délibérer en comont des neuro des affaires de feur république : c'est ordinairement un écueil au milieu des flots. Nous allions souvent nous usseoir, dans l'île Saint-Leurent, sur la côte opposée à une petite ite, que les habitants ont appelée le Colombier, parce qu'elle en a la forme et qu'en y vient chercher des cents au printemps. La multitude des oiscaux rassemblés sur ce rechet était si grande, que souvent nous distinguions leurs eris pendant le mugissement des tempêtes. Ces oiseaux avaient des voix extraordinaires, comme celles qui sortaient des mers; si l'Océan a sa l'iore, il a aussi sa Philomete: lorsqu'au coucher du soleil le courlis siffle sur la pointe d'un rocher, et que le bruit des vagnes l'accompagne, c'est une des harmonies les plus plaintives que l'on puisse entendre ; jamais l'époux de Ceix n'a rempli de tant de douleurs les rivages témoins de ses infortunes, Une parfaite intelligence régnait dans la république du Colombier, Aussitôt qu'un citoyen était ne, sa mère le précipitait dans les vagues, comme ces peuples barbares qui plongenient leurs enfants dans les fleuves, pour les endureir contre les fatigues de la vie. Des courriers partaient sans cesse de cette Tyr, avec des gardes nombreuses qui, par ordre de la Providence, se dispersuient sur les mers pour secourrir les vaisseaux; les uns se placent à quarante ou cinquante lienes d'une terre inconnue et deviennent un indice certain pour le pilote qui les découvre flottant sur l'onde comme les bouées d'une ancre ; d'antres se cantonnent sur un teseif, et, sentinelles vigilantes, élèvent pendant la nuit une voix lugubie, pour écarter les navigateurs ; d'autres encore, par la blancheur de leur plumage, sont de véritables phares sur la noir-ceur des mehers."

LISTE DES CANARDS QUI SE RENCONTRENT DANS LE VOISINAGE DE TORONTO, D'APRES LE "HAND BOOK" PUBLIÉ EN 1855 (2):

Mallard. Anas Boschas..... Dusky Duck. Obscura ...... 3 Strepera......

(1) Génio du Christianisme.

(2)

Canard de France.

gris, et Gibier noir-deux espèces, dit-on.

Sarcelle aux ailes vertes.

Canard spatule.

9. Cette espèce, commune dans les environs de New-York, ne so encontre pas, que nous sachions, dans lo Bas-Canada. — Les ucullus des Eints-Unis les paient jusqu'à \$8 le couple.

10. Canard de mer à largo bec. 18. Le Canard Eider fréquente le Labrador et l'extrême nord.

20. Canard anx yeux dores.

Marionette.

22. Canard à collier.

23. Canard a longue queue.

25. Harle.

26. Betsy

29. Huard. 30. Con rouge.

<sup>(1) &</sup>quot;Appelants," so dit des Outardes apprivoisées, dont on se sert pour leurrer les Outardes sauvages.

	and the	[1] 최고의 대統하는 사회 경기를 가고 있다.	하루하다 나는 사람들은 사람들이 모양하다 그렇게
4	16	Americana	American Widgeon.
5		Acma	Pintail Duck.
6		Carolinensis	American Green Winged To
7		Discors	Blue Winged Tail.
s		Clypeata	Shoveller Duck.
9	Bulio	ula Va isneria.	Canvass-back Duck.
10	46	Fernia	Red headed "
11	66	Marila	American Scaup "
12	66	Maritoides	Lake " "
13	- 66	Rubida	Ruddy " "
14	40	Labradora	Pied " "
15	68	Fasca	Velvet " "
16		Perspicillata	Surf
17	44	Americana	American Scoter.
18	- 46	Molissima	Eider Duck.
19	11	Speciabilis	King "
20	- 66	Clangula	Golden Eve.
21	The same	Albeola	Buffel headed "
22	46	Histrionica	Rarlequin "
23		Glacialis	Long tailed "
$\tilde{\mathfrak{Q}}_4^{\prime\prime}$		Collaris.	Tuffed
		us Merganser	Goosander.
26			Red brested Mergauser.
	- 64	Cucullatus	Hooded
28		Albelius	White
			Loon
		mbus Glacialis	Red throated Diver.
อบ		Septentrionalis	nea montea Diver.

Voilà une nomenclature qui offre aux chasseurs matière à réflexion : il est néanmoins permis de douter de son exactitude.

J. M. LEMOINE.

(A continuer.)

# EDUCATION.

### PEDAGOGIE.

CONSEILS AUX INSTITUTEURS. (1)

Ш

MANIÈRE DE VIVRE CONVENABLE A UN INSTITUTEUR.

Je dois maintenant vous adresser quelques conscils sur la manière de vivre qui vous convient, ainsi qu'à tontes les personnes dont votre famille se compose.

Cette manière de vivre doit être extrêmement simple. Quel que soit le revenu que vous tiriez de votre place, vous vous interdirez toutes les recherches du luxe. Autour de vous tout sera d'une simplicité extrême. Une exquise propreté sera le plus bel ornement de votre demeure. Rien chez vous n'ossenza les regards du panvre qui vient vous entretenir de ses ensants; rien n'èveillera dans l'esprit de

Vous n'en serez pas plus malheureux, au contraire, il vant mieux moins d'apparat et plus d'aisance réelle. Croyez-vous que le soir, en hiver, on jouisse mieux du bien-être dans un riche salon, que dans la modeste chambre où se pressent, autour d'un bon feu, des gens à qui le souvenir d'une journée passée à bien faire réchausse le cœur?

vos jeunes élèves des idées de dépense et d'ostentation.

Je dois insister sur ces recommandations: car on ue cherche que trop depuis quelque temps à entraîner les instituteurs dans une voie tout opposée.

Croyez-moi, si vous avez le bonheur de vivre au village, n'enviez rien à la ville; et si vous habitez la ville, conservez y la modeste existence du village. C'est ainsi que vous serez véritablement riche; c'est ainsi que vous serez heureux.

Rempli de ces sages sentiments, vous les ferez insensiblement couler dans le cœur de vos élèves. Mais, soyez-

(1) Extrait de la Direction pour les Instituteurs, ouvrage couronné par l'Académie Française et approuvé par le Conseil de l'Instruction Publique de France, par M. Barreau.

en sûr, vous ne réussiriez jamais à leur inspirer l'amour d'une vie simple, s'ils voyaient le luxe autour de vous. On prêche mal la médiocrité, quand on évite d'en donner l'exemple. Une leçon nous touche peu quand celui qui nous la donne se dispense de la suivre.

Le gouvernement, au nom duquel vous exercez vos fonctious, sait à quel danger il exposerait la jeunesse, s'il la plaçait sous la direction d'hommes dont l'exemple, au lieu de lui apprendre la résignation à une existence modeste, allumerait en elle la soif immodérée du bien-être. Si la pensée du gouvernement, à ce sujet, ne vous est pas toujours exprimée par les délégués de diverse sorte qui le représentent auprès de vous, elle n'en existe pas moins, et elle doit être pour vous une loi.

C'est une belle et noble tache, que d'apprendre à la pau-

vreté à être satisfaite et fière d'elle-même.

Vincent de Paul, ce grand saint, cet homme admirable, qui disposait de la nomination des évêques dans tout le royaume, était logé, habillé, meuble comme un pauvre

vicaire de campagne.

Entrez dans ces saints asiles, où de bonnes sœurs se dévouent au soulagement des indigents et des malades. Pour ce pieux service, rien n'est épargné; la propreté va jusqu'à l'élégance, l'abondance va jusqu'au luxe. Mais s'agit-il d'elles-mêmes, la simplicité dont elles se font un devoir, dépasse tout ce qu'on pourrait imaginer. Leur habit est grossier, leur nourriture extrêmement frugale et à peine suffisante; leur modestes cellules n'ont pour ornement que la vertu de celles qui les habitent. La supérieure ne se distingue au-dessus de ses compagnes que par un zèle encore plus vif à honorer la condition des pauvres en la partageant.

Et cependant quelques-unes de ces bonnes sœurs ont été élevées dans des habitudes d'aisance qui sembleraient devoir leur rendre une telle vie infiniment pénible. Mais ufin de devenir les dignes missionnaires de la Providence parmi les pauvres, elles se sont faites pauvres, d'effet aussi bien que de cœur : généreux effort qui ne coûte rien à leur

zèle!

Et vous aussi, vous serez parmi les pauvres un missionnaire de la divine miséricorde. Cette résignation à une existence modeste vous coûtera probablement peu. Vos premières années se sont écoulées dans une pauvreté honorable: car ce ne sont guère les heureux du siècle qui vouent leurs enfants au rude apostolat de l'enseignement primaire.

Ne rougissez done pas de l'humble condition de vos parents, et ne vous figurez pas qu'en devenant instituteur vous vous soyez élevé au-dessus d'eux. Fils d'un cultivateur, vous aussi vous défrichez, vous labourez une terre ingrate; vous aussi vous arrosez de vos sucurs une moisson qui ne mûrit pas toujours. Fils d'un artisan, vous travaillez à polir de jeunes esprits, souvent aussi rebelles à vos leçons que le bois et la pierre le sont aux outils de vos parents.

Honorez-vous donc d'être un homme de travail, fils de laborieux ouvriers, ouvrier laborieux vous-même. Les hommes plus heureusement placés que vous sur l'échelle sociale, qui, si vous vouliez vous égaler à eux, vous mépriseraient, vous estimeront. La vanité même, pour peu qu'elle soit intelligente, préférera toujours un rang honorable parmi les existences modestes à une place infime et contestée dans le monde des prétentions.

Vous ne sauriez trop méditer ces sages conseils, parce qu'au nombre des maladies qui tourmentent notre siècle, une des plus dangereuses est la déplorable manie de s'élever au-dessus de sa condition. Ne subissez pas la contagion de cette fièvre, vous dent le devoir est de contribuer, autant qu'il est en vous, à la guérir.

Sur ce point, la prudence est d'accord avec la morale.

Les dépenses que nécessiterait une manière de vivre un pen recherchée absorberaient les produits de votre place, sans craînte comme sans orgueil. les dépasseraient peut-être. C'est calculer bien mal, que de considérer ce qu'on tire de son travail comme un revenu, et de vivre en consequence. Si vos emoluments surpassent vos besoins réels, rendez grace à la Providence, mois à l'avance, ils s'y préparent; afin que leurs élèves et mettez le superflu en réserve, pour vous créer des ressources indépendantes d'une profession que vous ne pourrez peut-être pas exercer toujours.

Agir autrement, et se creer, par orgueil, des habitudes de dépenses, auxquelles il faudra renoncer plus tard, n'est-

ce pas une vraie folie!

#### IV

### RAPPORTS DE L'INSTITUTZUR AVEC LES AUTORITÉS SCOLAIRES.

Quelquefois une mésintelligence trop commune, surtout dans les campagnes, divise l'autorité civile et le pasteur. Ne vous inquiétez pas de cette désunion; elle cessera naturellement et nécessairement dans tout ce qui vous concerne. Ces autorités ne peuvent avoir, relativement à l'enfance, qu'une même pensée. Elles comprendront que vous ne pourriez vous mêler à leurs querelles, sans compromettre un intérêt qui leur est également cher. Chacune d'elles sait que l'appui de l'autre vous est aussi nécessaire que le sien propre, et que vous l'enlever ce serait être hostile à l'enfance.

Si cependant (ce que je ne puis regarder comme possible) l'un des deux, aveuglé par la passion, voulait vous contraindre à sortir de cette sage neutralité qui fait votre force, vous résisteriez avec respect, mais avec sermeté. Vous resteriez inébranlable dans votre devoir. Tont le monde applaudirait à votre conduite; l'autorité supérieure, s'il étnit nécessaire, vous sontiendrait, et celui même dont vous n'auriez pas voulu éponser l'injuste querelle, vous estimerait davantage.

Il pout arriver que les surveillants civils ne soient pas aussi instruits que vous. Il n'est pas impossible que, même dans la visite de l'école et en présence des ensants, ils ne tralissent leur infériorité par quelque faute de prononciation on de langage. Non seulement vous devez bien vous donner de garde de relever cette faute, mais vous devez éviter de laisser paraître par un geste ou par un sourire que vous vous en soyez aperçu. Tachez de la dissimuler, surtout à cause des enfants, qui, très-probablement, si vous ne la relevez point, ne s'en apercevront pas. Persuadezvous bien que vous n'êtes pas le juge d'un des chess de la commune, et que c'est lui qui est le votre. S'il manque d'instruction, c'est probablement la faute des circonstances et non la sienne; si vous manquez, vous, de déférence et de charité, c'est vous seul qui êtes coupable. C'est pour lui un très-petit malheur que d'ignorer ce que prescrit la grammaire; mais ce serait un grand malheur pour vous que d'ignorer ou de négliger ce que prescrit la bienséance; ce serait surtout un grand malheur pour les enfants que de recevoir de leur maître l'exemple de l'inconvenance ou de Pinsubordination.

J'aime à croire que vous n'aviez pas besoin de cette leçon, mais pour quelques instituteurs, dont heureusement le nombre est sort restreint, elle ne sern pas inutile. Le peu qu'ils savent leur inspire une vanité si étrange, qu'ils arrivent promptement an but qu'ils paraissent vouloir atteindre, c'est-à-dire à indisposer les hommes raisonnables contre leur personne, et malheureusement aussi contre leur profession.

Quand un délégué du conseil académique ou un inspecteur primaire viendra visiter votre classe, vous serez ex-empt de ces inquiétudes qui font battre violemment le cœur do tant d'instituteurs. Ayant toujours soigneuse-

ment rempli vos devoirs, vous attendrez le jour de l'épreuve,

Il est des instituteurs que l'arrivée prochaine d'un inspecteur préoccupe si vivement, qu'elle absorbe toutes leurs pensées; ils savent à peu prés l'époque de sa venue; deux puissent briller, ils tachent d'obtenir, pour le jour critique, quelques succès factices, malheureusement, ce travail excessif les épuise, ainsi que leurs élèves, et après le départ de l'inspecteur, tout le monde s'en dédommage par une inaction presque complète. On a obtenu une note favorable; on ne voulait rien de plus.

D'abord, ce charlatanisme, n'est pas d'un honnête hom-En second lieu, si vous aviez à ce suj t besoin d'être averti, je vous dirais qu'un inspecteur habile n'est jamais dupe de ces manœuvres : du premier coup d'æil il démêle l'imposture; il écarte cette vaine montre; il demande compte aux enfants de l'instruction réelle qu'ils ont reçue, et non de ces vains efforts de mémoire, dont le résultat ne

dure qu'un jour.

Fuites tous les jours consciencieusement votre classe; faites-la comme si vous attendiez bientôt l'inspecteur, et, au lieu de redouter sa venue, vous la désirerez.

TH. BARRAU.

# (A. Continuer.)

# Exercices pour les Élèves des Écoles.

# PROBLÊME DE MÉCANIQUE.

Soit une rone ayant 1426 dents, avec un pignon de 19 dents; combien de révolutions chaque roue fera-t-elle avant que les mêmes deux dents se rencontrent de nouveau?

A. D.

# PROBLÈME D'ASTRONOMIE.

Dans le printemps de 1860 le jour paraît à 5 heures 10 minutes le même matin le soleil était vis-a-vis le vrai point Est à 10 heures : quand et en quel lieu cela est-il arrivé? A. D.

### PROBLEME D'ALGEBRE.

25 pierres sont rangées suivant une même ligne droite à 10 pieds les unes des autres ; déterminer sur cette droite la position d'un point a tel qu'il y ait 5 sois plus de chemin à saire pour transporter, successivement, chaque pierre au point x que pour les transporter à la place occupée par la première? T. D.

SOLUTION DU PROBLÈME D'ARITHMÉTIQUE DE LA DERNIÈRE LIVRAISON.

41 verges 
$$\times$$
 3 large =  $\frac{2}{3}$  à 184s. = 62s. 51d.   
1 verges : 3 :: 4½ :  $x = \frac{2}{3}$  à  $6\frac{1}{3}$ s = 42s. 9 d.   
105s. 21d.   
10s. 104d.

01d. 116s.

100 : 961 :: £5 16 07 : x. x = £5 11 8 135

W. FAHEY, Elève de l'Ecole Normale Laval.

SOLUTION DES PROBLÈMES D'ALGÈBRE.

En élevant au quarré 
$$1 + \sqrt{x^2 - x^2} = x - 1$$
Ou  $\sqrt{x^2 - x^2} = x^2 - 2x + 1$ 
 $\sqrt{x^2 - x^2} = x^2 - 2x$ 
 $x^4 - x^2 = x^4 - 4x^3 + 4x^4$ 

J. AHERN, Elève de l'Ecole Normale Laval.

Soit x la différence qui existe entre les nombres 3, 5, 8 et les zermes correspondants de la progression, on aura

$$3 \pm x = 1e$$
 terme  
 $5 \pm x = 2e$  terme  
 $8 \pm x = 3e$  terme

On sait que le quarre d'un terme quelconque est égal au produit de deux termes places à égale distance de chaque cote de ce terme.

Done 
$$(5 \pm x)^2 = (3 \pm x) \times (8 \pm x)$$
  
En effectuant  $25 \pm 10 \ x \pm x^2 = 24 \pm 11 \ x \pm x^2$   
Réduisant  $11 \ x - 10 \ x = 25 - 24$   
 $x = 1$   
Done  $3 \pm x = 3 \pm 1 = 4$   
 $5 \pm x = 5 \pm 1 = 6$   
 $8 \pm x = 8 \pm 1 = 9$ 

A. LAMY Instituteur.

# AVIS OFFICIELS.



NOMINATIONS

NOMINATION D'EXAMINATEURS.

Son Excellence le Gouverneur-Général a bien voulu, le 6 du courant, nommer les personnes suivantes membres du bureau des examinateurs entholiques de Montréal : Pierre Beaubien, écr., M. D. et le Rév. M. Charles Lenoir.

SEPARATION ET ANNEXION DE MUNICIPALITES SCOLAIRES.

Son Excellence le Gouverneur-Général a bien voulu, le 8 du courant, diviser le township d'Ely, comté de Shefford, en deux municipalirant, uviser le township a bly, comte de shehora, en deux minicipali-tés scolaires séparées; Ely nord et Ely sud; la première devra com-prendre les 1er 2e et 3e rangs, depuis le No. 14 jusqu'an No. 28 inclusive-ment, les 4e, 5e, 6e, 7e, 8e, 9e. 10e et 11e rangs, depuis le No. 16 jus-qu'au No. 28 aussi inclusivement; et la seconde le reste du dit township.

S. E. a de plus, le 14 du courant, rouni les townships de Buckland et de Mailloux, comté de Bellechasse, en une même municipalité scolaire, sons le nom de municipalité scoluire de Mailloux et Buckland, avec lears limites comme townships.

S. E. a de plus, le même jour, érigé en municipalité scolaire le township Montmini, dans le comté de Montmagny, avec ses limites comme

BUREAU DES EXAMINATEURS PROTESTANTS DU DISTRICT DE MONTREAL.

Mr. William Kent a obtenu un diplome l'autorisant à enseigner dans les écoles Modèles.

Mr. Simon Taylor a obtenu un diplome l'autorisant à enseigner dans les écoles Elémentaires.

A. N. RESSIE. Secretaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES OU DISTRICT DE MONTREAL.

MM. Joseph Tanguay, Edouard Galipean et Charles Picot ont obtenu

des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles Modèles.

Delle, llerméline Ouimette; M. Joseph Brugeon; Delle, Ovilina Leclair; M. Vital Mathieu; Delles, Emérentienne Vaillancourt, Céline Lépine, Philomène Bertrand; MM. Olivier Hébert, Pierre Reynoche; Delles, Délina Renaud, Hélène Bisbornet; M. Alexandre Baré; Delle. Emma Oodere, M. Cyprien Dupuis; Delles, Alphousine Bourdon, Louise Dutilly et Elodie, Mireault ont obtenu des diplomes les autorisant à enseigner dans les écoles Elémentaires.

F. X. VALADE, Secrétaire.

#### BUREAU DES ENAMINATEURS DE L'OTTAWA

Delles, Philomene Benuvais, Ann E. Tait et M. Dancan Robertson ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles Elémentaires.

> John R. Woods, Secretaire.

#### INSTITUTEUR DISPONIPLE.

M. Adolphe Lamy, marié, muni d'un diplôme d'école modèle et d'un certificat de capacité obtenu du Bureau des Examinateurs pour le rerylce civil du Canada peut enseigner outre les matières exigées par la loi-le chant grégorien, l'algèbre, la trigonomètrie et les éléments de la langue anglaise.

S'adresser soit au Bureau de l'Education, à Montréal; soit à M. l'Inspecteur Hubert, à Troiz-Rivières ou à lui-même, à St. Sévere, comté de

St. Manrice.

# JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MONTREAL, (BAS-CANADA,) MARS 1861.

#### Statuts Refondus.

Le comité chargé de l'examen des statuts refondus était, comme on le sait, autorisé à recommander certains amendements, qui sont devenus loi par la publication de la proclamation de S. E. l'Administrateur de la Province. Ces amendements ou changements ont surtout rapport à des points qui étaient donteux sous l'empire des diverses lois qui existaient séparément. Nous appelons particuliérement l'attention sur quelques clauses des lois des écoles, telles qu'elles existent maintenant.

10. On verra par la clause 36, que tout prêtre desservant dans une municipalité scolaire, qu'il y soit résidant ou non, sera à l'avenir éligible comme commissaire d'école, sans y être non plus propriétaire foncier; et que tout individu résidant est éligible sans être propriétaire. Le département avait, sur ce dernier point, donné comme son opinion que la clause d'éligibilité ayant été rappelée par celle qui changeait le cens d'éligibilité des cotiseurs, tout résident était éligible. La clause telle qu'elle est insérée dans les statuts refondus ne laisse plus aucun donte, et obvie aussi à un inconvénient en ce qui concerne les mission naires et desservants non résidants :

36. Les ministres du clergé de toutes les dénominations religieuses desservant la municipalité scolaire, et toutes autres personnes y résidant, sont éligibles comme commissaires d'école, non-résident, autre que ces ministres du clergé, n'est éligible, et nul ne sera cotiseur pour les fins scolaires s'il ne possède des immeubles, dans la municipalité dans laquelle il agit, jusqu'à con-currence de la valeur nette de quatre cents plastres. 9 V. c. 27, s. 14,-12 V. c. 50, s. 6 et 28.

La clause 74 donne, comme on le verra, aux Commissaires d'école des cités de Quéhec et de Montrenl le droit de prélever par cotisation toute somme qu'ils jugeront nécessaire pour le soutien des écoles communes dans ces deux cités. Nous n'avons pas besoin de rappeler ce qui a été dit déjà sur co sujet dans les rapports du Surintendant, sur l'insussisance des sommes accordées aux Commissaires de ces deux cités, et sur le besoin urgent où l'on s'y trouve d'avoir de nouvelles et de plus grandes écoles. C'est un fait certain qu'à Montréal, toutes les écoles existantes sont littéralement encombrées d'élèves, et qu'un très grand nombre d'enfants, que leurs parents désireraient y faire entrer, n'y peuvent trouver place. Il ne nous reste qu'à former le vœu que les édiles de ces deux grandes cités se mettent promptement à l'œuvre pour que le nombre d'enfants qui fréquentent les écoles soit dans la proportion de leurs croissantes populations. La responsabilité de l'état de choses actuel pèse entièrement sur eux : car, aujourd'hui, les parents et les enfants eux-mêmes, dans nos villes, montrent la meilleure volonté, et en ontre des nombreuses communantés religieuses, toujours prêtes à fournir de nouveaux maîtres, ces deux villes ont au milieu d'elles les écoles normales, qui peuvent aussi leur en donner d'excellents. Nous sommes certain, du reste, que les conseils municipaux ne sauraient faire un acte plus populaire que les celui qui augmenterait les revenus des écoles:

74. Les commissaires d'école on les syndies des écoles dissi dentes feront prélever, par voie de répartition et cotisation, telle somme additionnelle en sus de celle qu'il leur est prescrit de prélever par la section précédente, qu'ils croiront nécessaire pour le sontien des écoles sous leur contrôle; et cette disposition s'applique aussi aux cités de Québec et de Montréal. 9 V. c. 27, s. 21, p. 10,—19, 20 V. c. 14. s. 1,—et 22 V. (1859,) c. 52, s. 6.

La clause suivante a pour objet de permettre aux municipalités de modifier leurs rôles d'évaluation, par suite de changements survenus dans l'état des propriétés évaluées

Les commissaires ou les syndies d'école de tonte municipalité, en ce qui concerne les terres et biens-immeubles, sujets à être cotisés par tols commissaires ou syndies, respectivement, pourront, en tout temps, évaluer et cotiser tout loi de terre concedé ou tout lot de terre ou emplacement séparé d'une terre déjà évaluée et cotisée, ou sur lequel une ou plusieurs maisons ou bâtisses auront été construites, depuis la publication du dernier rôle d'éva-luation alors existant, et faire au rôle d'évaluation et au rôle de cotisation de la municipalité scolaire tels changements qui auront été rendus nécessaires par la concession de toute telle terre, la séparation de tout tel lot on la construction de toutes telles maisons ou bâtisses quelconques; et tous tels changements aux rôles d'évaluation et de répartition dovront être faits et publiés de la manière déjà pourvue pour la préparation et la publication des rôles d'évaluation et de cotisation dans toute municipalité scolaire; pourvu, toutefois, que les dits commissaires ou syndies ne soient point tenus de faire faire de telles évaluations, lorsque les changements qui en pourront résulter leur paraîtront minimes et de peu de conséquence. Amendement de 1860.

Douzième Conférence de l'Association des Instituteurs de la Circonscription de l'Ecole Normale Laval.

Séance du 26 janvier 1861.

Furent présents: Le Rév. M. J. Langevin, Ptre., Principal de P'Ecole Normale Laval, M. Pabbé N. Fortier, F. E. Juneau et P. M. Bardy, éers., Inspecteurs d'Ecole; MM. C. J. L. Lafrance, président, F. X. Toussaint, N. Lacasse, C. Dion, A Doyle, N. Thibault, J. B. Cloutier, O. Legendre, F. Paquet, James Donnely, Jos. Lachance, Ls. Tardif, Fis. Fortin, Jos. Letourneau, F. Decleren, ainsi que les élèves-maîtres de l'École Normale.

Le procès-verbal de la dernière assemblée est lu et confirmé. M. le Président fit part à l'assemblée de la correspondance échangée entre lui et M. le Président de l'Association des Instituteurs on rapport avec l'Ecole Normale Jacques-Cartier, au sujet de délégués qui devraient être nommés dans chaque association pour assister aux conférences de l'autre.

M. le Principal J. Langovin, avec son habileté ordinaire, parla

sur les diverses qualités physiques que doit posséder un instituteur. M. PInspecteur F. E. Juneau parla sur les diverses branches d'instruction qui doivent être ensoignées dans les écoles élémen-taires canadiennes de la campagne, et suggéra d'y retrancher l'enseignement de l'anglais et d'y substituer des notions d'agriculture, réservant l'enseignement de l'anglais aux académies et aux écoles

M. J. B. Cloutier entretint PAssociation sur la bonne organisation

d'uno école, et traita ce sujet d'une manière claire et pratique. M. N. Thibault continua le cours de littérature commence en mai dernier, et le fit de manière à mériter les mêmes applaudissements qui l'accueillirent à son début.

Sur motion de M. Jos. Létourneau, secondé par M. Ls. Tardif,

il fut

Résolu,—Que l'article dixième de la constitution sera amendé et pie les mots, " un mois d'avancé dans le Journal de l'Instruction Publique," seront retranchés et remplacés par ceux-ci, " sur deux journaux français de cette ville au moins quinze jours d'avance."

Les deux résolutions suivantes, passées au Conseil de l'Association le matin, furent adoptées unanimement.

Proposé par M. N. Lacasse, secondé par M. Chs. Dion, et

Résolu,-Qu'il sera fait une liste qui indique les sujets des différentes lectures données à cette association ainsi que les noms des lectureurs, et que cette liste sera continuée après chaque séance.

Propose par M. N. Thibault, seconde par M. James Donnely,

Résolu,-Que le trésorier sera autorisé à payer les comptes pour circulaires et autres impressions ordonnées par le Conseil, sans qu'il soit nécessaire d'en référer.

Ensuite, sur motion de M. F. X. Toussaint, secondé par M. O. Legendre, il fut

Résolu,—Que la considération de la question touchant la fixation du minimum des salaires des instituteurs sera reprise dans quinze

Au moment où la conférence allait être ajournée, l'Association reçut une dépêche télégraphique annonçant que l'Association Jacques-Cartier avait nommé un délégué; en conséquence, sur motion de M. F. C. Paquet, secondé par M. J. B. Cloutier, il fut

Résolu,-Que M. F. X. Toussaint sera nominé pour assister, comme délégué, à la prochaine conférence de l'Association Jacques-

Et l'assemblée fut ajournée à samedi, le 9 de février prochain.

(Signé)

C. J. L. LAYRANCE, Président. Jos. LETOURNEAU, Secrétaire.

Séance spéciale du 9 février 1861.

Furent présents : Le Rèv. M. J. Langevin, Ptre., Principal de Plècole Normale Laval, M. Pabbé N. Fortier, F. E. Juneau, écr., Inspecteur d'Ecole; MM. N. Lucasse, vice-président, F. X. Toussaim, A. Doyle, J. B. Cloutier, N. Thibault, Ls. Lefebvre, James Donnely, Jos. Lachance, Jos. Létourneau, et les élèves-maîtres de l'Ecole Normale.

M. le président étant absent, M. le vice-président occupa le fauteui!.

Le secrétaire donna lecture du procès-verbal de la dernière séauce, lequel fut adopté.

La correspondance échangée entre le président de cette Association et celui de l'Association Jacques-Cartier, au sujet de la question de la fixation du minimum du salaire des instituteurs, fut soumise à cette assemblée.

Les débats sur cette question du minimum des salaires furent de nonveau repris; et, après deux heures d'une discussion vive et animée, il a été décidé que, vu le petit nombre de membres présents, aucun projet ne sera adopté, et que la discussion de cette question sera remise à la prochaine séance.

La discussion du sujet: "Jusqu'à quel point on peut enseigner la politesse dans les écoles," fut aussi remise à la prochaine rénnion.

Et l'assemblée fut ajournée à samedi, le 25 mai prochain, à 9 heures du matin.

(Sigué)

NAPOLEON LACASSE, President pro-temp. Jos. LETOURNEAU. Secrétaire.

# Relation du voyage de Son Altesse Royale le Prince de Galles en Amerique. (1.)

HAUT-CANADA.

(Suite.)

Henry-Pelham Clinton, Duc de Newcastle et Comte de Lincoin, connu pendant longtemps sous ce dernier nom, est ne en 1811; il est le cinquième duc de cette famille, très ancienne sous le nom de Clinton et qui remonterait selon certains antiquaires jusqu'aux ducs de Normandie. Elle a pour devise : " Loyaulte n'a honte." Le Comte de Lincoln montra de honne heure des dispositions libérales ; il fot élu pour le comté de South Notts en 1832, n'étant âgé que de 21 aus. Il s'attacha au parti de Sir Robert Peel, et adopta toute les vues litérales de cette nouvelle école. Il se pronouça energiquement en faveur des dotations catholiques d'Irlande et pour les réformes commerciales. Il fut nomme Lord de la Trésorerie sous le premier ministère Peel, en 1834, c'est-à-dire à l'age de 23 ans, et dans la seconde administration de cet homme d'état, de 1814 à 1816, il remplit le poste plus important de Pre-mier Commissaire des Bois et Forêts. En 1816, il sut nommé Principal Secretaire pour l'Irlande.

En 1852, Lord Aberdeen le choisit pour Ministre de la Guerre dans son cabinet. C'était pendant la campagne de Crimée, et l'on sait par quelles épreuves l'armée anglaise dut passer à cette époque. Les vices d'une mauvaise organisation, les fantes de subalternes incapables, et les graves complications du hasard, tout cela fut amérement reproché au jeune ministre, qui cependant attendit la réunion des chambres et s'y défendit avec modération, avec talent et avec courage. Il crut toutefois devoir remettre son porteseuille, lequel passa entre les mains de Lord Panmure, qui, bientôt aux prises avec les mêmes difficultés, ne tarda point à rendre justice à son piédécesseur. Une enquête fut faite sur le département de la guerre, et l'opinion publique se rangéa entièrement du côté de la déclaration faite par Lord John Russoll, que le Duc de Newcastle avait eu à lutter contre des circonstances et contre un ordre de choses qu'il lui avait été impossible de contrôler. Peu de temps après le Duc de Newcastle parcourut lui-même la Crimée et l'Orient.

Le Duc est d'une taille élevée; il paraît être à l'apogée de la force physique, et sa physionomie, empreinte de sévérité, indi-

que aussi une grande vigueur intellectuelle.

Ses premières démarches, en prenant possession des domaines paternels, ont été toutes de bonté envers ses tenanciers, il leur a fait des remises considérables, et l'on cite de sa part des traits d'humanité et de charité qui lui font honneur.

Tels sont en peu de mots la biographie et le portrait de l'homme d'état sous la responsabilité duquel s'est faite la promenade viceroyale de l'héritier présomptif, et qui, indépendamment de l'im-portance d'une telle mission, à dû acquérir dans son voyage une connaissance de ces contreus propre à influer grandement sur nos destinées, soit dans les conseils de notre souveraine, soit dans les délibérations du parlement anglais.

Le lendemain de son arrivée à Toronto, le Prince reçut, à l'Hôtel du Gouvernement, plus de mille personnes, et répondit aux adresses du synode de l'Eglise d'Angleterre, de l'Université dite Trinity College, du synode de l'Eglise Presbytérienne, de la Société St. George, du Conseil Municipal du Comté et à plusieurs

autres encore

Le soir S. A. R. prit part à une fête qui lui fut donnée par les membres du Barreau, au Palais de Justice (Osgoode Hall). M. Hylliard Cameron, batonnier, y présenta une adresse, et après que le Prince eut parcouru les diverses salles et admiré surtout la belle bibliothèque du Barreau, il fut, ainsi que le Duc de Newcastle et le Comte de St. Germain, élu membre honoraire de l'Association des Avocats. Lo tout se termina par un bal que le Prince ouvrit en dansant avec Mde Cameron, et qui finit à minuit, le lendemain étant un dimanche.

Le Prince entendit le service divin le lendemain à la cathédrale anglicane, et là comme dans les autres villes épiscopales, il fut reçu à la porte de l'église par l'évêque, le clergé et les mar-guilliers, et conduit processionnellement au banc qu'il devait occu-

(1) Nous devons corriger deux erreurs dans notre précédente livraison. Ce n'est pas Mgr. Gaulin, mais Mgr. McDonell, qui a été le premier évêque de Kingston. L'île, ou plotôt l'îlet, sur lequel se trouve une tour, dans le port de Kingston, ne s'appelle point l'Ileaux Serpents. Nous avons été induits en erreur aur ce dernier point par un livre que nous avious souvent consulté avec avantage.

per. Le sermon sut preche par l'évêque, qui prit pour texte le premier verset du Ps. 72.

Une grande foule était rassemblée au dehors, et, au sortir du

Prince, elle fit entendre de vigoureux hourrahs.

Le lundi S. A. R. et sa suite partirent, par le Chemin de fer du Nord, pour Collingwood, sur la baie Georgienne, dans le lac Huron. Il y a cinq ans, le village de Collingwood n'existait point, et les rives du lac Huron étaient, en cet endroit, aussi incultes et aussi sauvages que lorsque les premiers missionnaires y vintent byange-liser la grande tribu dont il porte le nom. Un chemiu de fer, qui coupo l'entrée de la grande peninsule formée par les trois lucs Huron. Krie et Ontario, a donno à cette endroit une importance qui va toujours croissante, en le liant avec Toronto. On y construit déjà des navires pour la navigation du lac; et deux lignes de bateaux à vapeur le mettent en communication. Pune avec Chicago, au fond du lac Michigan, et l'autre avec les iles Manitoulines, les mines de Bruce, le Sault Stei Marie et le lac Supérieur. La population excéde déjà 2000 habitants. La distance de Toronto est

Sur toute la route les populations se pressuient aux gares du chemin de fer, ornées de drapeaux et de verdure ; à Newmarket, Aurora, Bradford et Barrie, le Prince fut harangue par les autorités. Le convoi arriva à Collingwood à une heure de l'après-midi. Après avoir reçu quelques adresses et fait une excursion dans la baie, sur le steamer Rescue, le Prince tepartit pour Toronto, où il arriva à six

henres et demie.

Le mardi, le Prince assista aux régates du Yacht Chib, à l'inaugunation du Parc de la Reine, où il posa la première pierte d'un piédestal destiné à recevoir une statue de Sa Majesté, à l'inauguration des jardins botaniques de la Société d'Horticulture, on il planta de sa main un jeune érable, et à une revue des milices; ce qui ne l'empérha point de visiter aussi l'Université de Toronto, le Collège du Haut-Canada, le Département de l'Instruction Publique, l'Ecole Normale du Hant Canada et le collège presbytérien appelé Knox Collège ; après une journée aussi bien remplie, il ouvrit le soir, en dansant avec Mile Wilson, femme du Maire, un bal donné en son honneur au Palais de Cristal.

Les édifices occupés par l'Université et par le Département de l'Instruction l'ublique feraient honneur aux pays les plus avancés

de l'Europe.

L'Université forme un vaste quarré ouvert à une de ses extrémités. La principale façade a environ 300 pieds de longueur ; au centre se trouve une énorme tour de 120 pieds de hauteur; l'aile qui est à l'est a 260 pieds de longueur; celle qui est à l'ouest a environ 200 pieds. La grande salle des séances publiques a 90 pieds de longuour sur 38 de hanteur.

Cette construction est en brique blanche et en pierre blan-che de l'Ohio; les ornements sont en pierre de Caën, qui est de la même couleur; la toiture en ardoise violette, est surmontée de tiches ouvrages en serrorerie. La bibliothèque de l'Université contient environ 13,000 volumes; le musée possède diverses collections; celle d'ornithologie a 1000 sujets, presque tous du Canada; celle de botanique contient 6000 plantes, et celle de miné-

ralogie, à peu près le même nombre d'échantillors. L'histoire de l'Université de Toionto, autrefois King's College, occupe un large espace dans la politique du Haut-Canada, cette institution a tonjours été et est même encore anjourd'hui, un sujet

de dispute entre les divers partis et sectes de la population (1). L'Ecole Normale et le Département de l'Instruction Publique occupent un élégant édifice, devant lequel s'étend un superbe jardin botanique. La façade a 184 pieds de front sur 85 de profondeur. L'édifice est d'ordre dorique et couronné par un dôme, dont le

sommet se trouve a 95 pieds de terre.

Une école de grammaire-modèle, une école élémentaire-modele, un gymnase, une école de dessin, un vaste musée d'objets destinés à l'éducation, un dépôt des cartes, de livres et d'instruments pour les écoles et pour les bibliothèques de paroisse, un musée d'histoire naturelle, une galerie de peintures et de statues, et une bibliothèque départementale complétent cet établissement, le plus vaste de ce genre et le plus richement installé qu'il y ait en Amérique.

Le Prince, dans sa visite, recut une adresse du Conseil de l'Instruction Publique et félicita le Dr. Ryerson et les membres de ce corps sur les développements viniment étonnants qu'a pris l'éducation populaire dans cette section de la province.

Lo mercredi, 12 septembre, S. A. R. quitta Toronto, se dirigeant par le Chemin de Fer Grand-Tione vers London.

<sup>(1)</sup> Voyez, pour le déinil de ces luttes, les articles de notre Histoire des Collèges du Canada, dans le Lower Canada Journal of Education, Vol. 3, Nos. 11 et 12, et Vol. 4, Nos. 1, 2, 3, 6 et 7.

C'est au général Simose que la capitale véritable du Haut-Canada doit son existence. Cet homme remarquable, qui a été pour bien dire le fondateur de la civilisation du Haur-Canada, fut nommé lieutenant-gouverneur de cette province en 1792. Avec le comp-d'œil et la sagacité qui le distinguaient, il désigna le site occupé actuellement par Toronto comme étant, par sa position dans une baie et par la largeur du lac en cet endroit, plus à l'abri d'un coup de main que Kingston et les autres postes déjà établis. De graves objections furent faites à ce projet, et ce ne fut qu'après bien des difficultés que l'on se décida à y fonder une ville, que l'on somma York.

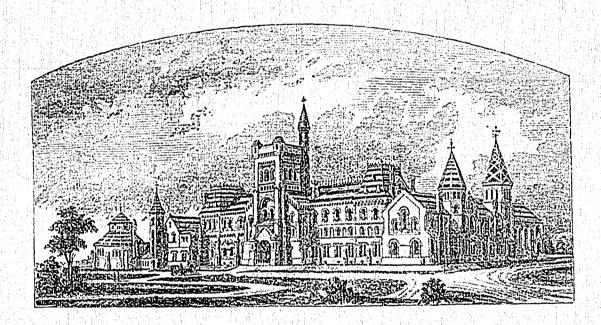
Joseph Bouchette, notre grand géographe, fut charge, en 1793, de lever le plan du port de York : et voici comment il décrit l'état de

"Je me rappelle, dit-il, l'aspect sauvage de cet embroit lorsque j'entrai, pour la première fois, dans ce beau bassio, qui fut ainsi le théatre de mes premières opérations hydrographiques. De notres firêts, sans aucun sentier, bordaient le rivage, et leurs arbreg se miraient dans le lac, où leurs ombres renversées formaient comine une seconde foret. Le sauvage nomade avait construit son habitation éphémère sous leur touillage épais - c'était deux familles de Mississagus; et la baie et les marceages qui l'avoisinaient servaient de retraite au gibier, qui y était même assez abondant pour nous incommoder pendant la nuit. Le printemps suivant le lieutenant-gouverneur se rendit au site de la nouvelle sionomie tout americaine. King Street, qui est la rue du com-

capitale, escorté par un détachement des " Queen's Rangers," et commença de suite l'exécution d'un projet qu'il nourrissait depuis si longtemps Sen Excellence passa tout l'été et tout l'hiver sous une tente, ou plutot dans une sorte de maison en toile qu'il avait fait faire exprès; et si frèle que fut cette habitation, il sut la rendre très comfortable; l'hos-pitalité et l'orbanité de son vénérable et aimable propriétaire la rendirent bisotot aussi remarquable pur le plaisir qu'on y trouvait que par l'étrangeté de sa construction " (1).

En 1797, la législature, qui s'assemblait à Newark, aujourd'hui Niagara, fut convoquée à York. En 1834, le nom de la capitale, dont ou avait fait " Little York" pour la distinguer de son homonyme européen, et auquel on ajoutait assez irrévérencieu-ement les épithètes de muddy et de dirly, par suite du mauvais état de ses rues, fut changé en celui de Toronto, ancien nom sanvage, qui, et selon les uns, vent dire l'endroit où il ya des arbres, près de l'eau, et selon d'autres, la place du conseil. En 1820, Toronto avait 250 maisons et 1500 habitants; en 1831, elle avait 10,000 habitants; en 1851, elle en comptait 30,000, et elle en a aujourd'hui environ 14,000.

La ville est bien bâtie, presqu'exclusivement en briques, pluieurs rangées de maisons out des balcons en fer qui font un assez bel effet; mais les rues larges, les grands espaces vacants et le pen de solidité apparente des constructions, lui donnent une phy-



merce de détail, a de bolles boutiques et est ordinairement parcou- | Ecoles Chrétiennes et par les Sœus de St. Joseph, et beaucoup rue par de riches equipages. Le parc et les ornemens de l'Université sont converts d'une charmante pelouse et embragés par des arbies et des arbustes qui forment la végétation la plus luxuriante; c'est la plus belle promenade de la ville.

Il y a sept églises anglicanes, quatre églises catholiques, six églises presbytériennes, vingt et une églises et chapelles appartenant à diverses autres sectes, et une synagogue. La cathédrale anglicane et la cathédrale catholique sont de beaux édifices gothiques en brique blanche; l'intérient de cette dernière église a été point dans un goût tont nouveau en Amérique, mais très ancien en Europe. Le palais de cristal et l'asile des aliénés sont de vastes constructions, situées à l'onest de la ville. L'Hôtel de Ville (St. Lawrence, Hall), et le Palais de Justice (Osgood Hall) sont du petit nombre des édifices bâtis en pierre. Outre l'Université et l'Ecole Normale, il y a encore Trinity College, fondé par Pévêque anglican lors de la modification apportée à la charte de King's Collège; Upper Canada Collège, sorte de succursale de l'Université de Toronto; le Collège St. Michel, confié à des prêtres de l'ordra de St. Bazile, six grandes écoles communes sous (2) On peut se faire une idée du changement qui s'est opéré dans nos le contrôle du Département de l'Instruction Publique, installées moyens de communication lorsqu'on saura que, parti d'Angleterre dans dans de très belles maisons et fréquentées par environ 5000 élèves, le mois d'août, et ne faisant cependant point une tournée princière, un bon nombre d'écoles catholiques dirigées par les Frères des il no put arriver à Toronto que le dernier jour de décembre.

d'académies et d'écoles indépendantes.

Toronto a été, jusqu'à tout récemment, le seul siège épiscopul anglican du Haut-Canada. Il fut créé en 1839 seulement, et l'évêque actuel, le Très Rév. John Strachan, en est le premier tiulaire. Ne dans la ville d'Aberdeen, en 1778, cet homme distingué vint en Canada en 1799 (2).

Il a été, avec le gouverneur Simcoe et le juge en chef Robinson, un des fondateurs de la société hant-canadienne, et il pent, avec ce dernier, contempler la prodigieux développement qu'elle a pris, quoiqu'en bien des points dans une direction tout à fait opposée aux

(1) Joseph Bonchette est certainement un des hommes de science les plus actifs et les plus entreprenants que l'Amérique ait produits. La publication de ses entrepenants que l'Amerique an product. Plus publication de ses cartes et de ses deux grands ouvrages, surfout à l'époque où elle a été faite, peut être considérée dans son genre comme un effort vraiment héroique. Deux de ses fils, dont l'un lui a succédé dans la charge d'Arpenteur Général, et dont l'autre est Commissaire des Douanes ont présenté à S. A. R. un exemplaire des ouvrages de leur pore.

idées et aux principes qu'ils chérissaient. Leur vie toute entière a

été une vie de luttes et de combats.

Quoiqu'établi encore plus récemment, le diocèse catholique de Toronto en est déjà à son troisième titulaire. Mgr. Power, homme d'un grand mérite et universellement aimé, en fut le premier évêque. Mgr. de Charbonnel, de la famille des Comtes de Charbonnel, en France, lui succèda. Il out aussi lui de grandes lattes à sontenir et de grandes difficultés dans les finances de son diocèse; il a acheve de construire et d'orner sa cathédrale tout en soldant les dettes dont elle était obérée en grande partie avec son propre patrimoine; il a établi les couvents, les colléges et les écoles dont nous avons parlé. L'évêque actuel est Mgr. Lynch, tout récemment nommé.

Près de Toronto est la résidence de Spadina, où est mort M. Baldwin, homme dont la mémoire sera toujours vénérée dans les

doux sections du Canada.

Toronto n'a pas moins de dix-neuf journaux et périodiques; plusieurs sont destines à la désense des intérêts religieux des discrentes croyances; sur ce nombre les catholiques ont le Freeman Journal et le Mirror.

Parmi ses institutions littéraires et scientifiques, on distingue le

Canadian Institute, qui publie une excellente revue sous le nom de Canadian Journal of Science.

La prospérité matérielle de Toronto consiste principalement dans son commerce avec l'intérieur; les chemins de ser qui la relient avec divers points de l'Amérique lui ont, pendant quelque temps, donné une impulsion, qui paraît s'être ralentie au profit de Montreal, depuis que le chemin de fer Grand Tronc a mis cette dernière ville en communication directe avec l'ouest. Il s'y trouve de nombreux moulins, des fonderies et d'autres usines.

L'étendue de pays que le l'rince ent à parcourir en quittant cette ville est la partie la plus riche, la plus peuplée et la mieux enltivée de tout le Haut-Canada. A chaque village des foules de cultivateurs venus des environs attendaient son passage, et en même temps qu'ils témoignaient leur enthousiasme par des manifestations du genre de celles que nous avons si souvent décrites, ils donnaient, par leur tenue et leur misé, une excellente idée de la prospérité de cette partie du pays.

A Peterburg, un des centres, où s'est groupée s'émigration alle-mande, une adresse fut présentée au Prince dans la langue de ses ancêtres, et il y répondit de suite en allemand et sans prépara-

Le cortège royal arriva à London un peu après quatre heures ; les milices locales, artillerie, infanterie et cavalerie étaient sur pied, le Maire présenta l'adresse de rigueur, l'hymne national fut chanté par 2000 enfants des écoles, et les autorités, les sociétés nationales et les citoyens conduisirent le Prince, à travers les rues et les places publiques, ornées de drapeaux et de tentures, jusqu'à l'Hôtel-Tecumseth, qui avait été loné par le gouvernement. Le Prince parut au balcon et y fut salué par les acclamations de la multitude. Le duc de Neweastle et les membres du gouvernement canadien furent aussi en cet endroit l'objet d'une ovation, dirigée spécialement avec un goût parfait de la part des Hant-Canadiens, à l'adresse de M. Cartier et comme premier ministre et comme canadien d'origine française. Le soir il y ent illumination et feu d'artifice.

Le Londres canadien est situé sur les bords d'une rivière qu'on a aussi appelée la Tamise, à 114 milles de Toronto. En 1825, l'endroit où s'élève cette jolie ville, qui a donné à ses rues et à ses ponts les noms portés par les rues et les ponts de la grande metropole, était encore inculte et sauvage ; il s'y trouve maintenant une population de plus d'onze mille habitants. Le principal

édifice est l'église anglicane.

Le lendemain, 13 septembre, le Prince et sa suite se rendirent, toujours par le chemin de fer Grand-Trone, à Sarnia, ville naissante près du lac Huron a l'endroit où il se décharge par la rivière et le lac Ste. Claire dans le lac Erié. Sarnia est la résidence de l'Hon. Malcolm Cameron, ancien ministre, qui y possède de grandes étendues de terre et qui est, pour bien dire, le fondateur de cette ville, appelée, par sa position, à un grand avenir. Elle est déjà, en effet, le terme extrême du Grand-Tronc et d'une branche du grand chemin de fer de l'Ouest (Great-Western railway). Etabli en 1833, Sarnia a déjà près de 2000. habitants. Le Prince arriva dans cet endroit à onze heures du matin, il y reçut l'adresse du conseil municipal de la petite ville et de celui du comté de Lambton. Il y reçut aussi une députation de sauvages (3) parés et tatoués de la plus brillante manière, et

(3) Depuis ce temps on a commencé à publier, à Sarnia, un journal en langue Chippewalse, dont le titre Petaubun, veut dire le Point-du-Jour.

qui comptait dans son sein des représentants de presque toutes les tribus qui habitent encore le Haut-Canada. L'orateur chargé de haranguer leur futur souverain était un homme d'une stature gigantesque et doué, ajonte-t-on, des manières les plus imposantes. Il s'exprima dans les tennes suivants:

Grand Frere,—Le ciel est très beau. Le Grand Esprit a voulu que nous nous rencontrions dans cet endroit. Mon cœur est réjoul de ce que la Reine a envoyé son dis aine voir ses sujets Indiens. Je suis heureux de te voir lei aujourd'hui. J'espère que le ciel continuera a être serein pour donner du bonheur également nux blancs et aux Indiens. Grand Frere, quand in étais un petit enfant, in mere a dû te dire qu'il y avait en Canada des Indiens, et aujourd'hui que tu es venu en Canada toi-même, tu les vois. Je suis un des ches Gibbewars et je représente la tribu assemblée ici pour saluer leur Grand Frère. Tu vols les Indiens qui sont autour de moi; ils ont entendu dire qu'un jour à venir in mettras sur ta tête la couronne britannique et que tu l'as-scoiras sur le trône britannique. C'est leur bien grand désir que tu te sonviennes toujours d'eux.

Le Prince leur répondit qu'il les remerciait de leur harangue, qu'il espérait que le ciel serait toujours serein, et qu'il n'oublierait jamais ses frères les peaux-rouges. Il leur donna ensuite à cha-eun une large médaille d'argent suspendue à un ruban. Une collation fut offerte au Prince dans la gare du chemin de fer, et le toast d'usage à S. A. R. fut porte par M. Blackwell, Vice-Président de la Compagnie du Grand-Tronc. Le Prince avait alors parcouru cette longue ligne de chemin de fer dans toute son étendue et pouvait, à bon groit, féliciter le pays sur l'execution d'un aussi vaste projet. Après une excursion sur le lac dans le steamer Michigan, le cortège royal se remit en route pour London, où il y eul grande réception, et dans la soirée un bal offert par les citoyens, lequel lut ouvert par le Prince, qui dansa avec Mlle. Moilat, fille du Maire.

Le 14 septembre, à dix heures du matin, S. A. R. monta dans un char du grand chemin de fer de l'Ouest (Great Western), fabrique expressement pour elle et orné des plus beaux bois d'ébénisterie du pays. Les roues de ce waggon étaient faites de manière à produire très peu de bruit, amélioration qui serait fort désirable et que tout voyageur a bien le droit d'envier au Prince de Galles, lorsqu'on songe au bruit étourdissant et monotone qu'i vous suit sur toute voie ferrée et rend la conversation presqu'im-

possible.

Après de courtes stations à Woodstock, à Paris et à Brantford, le Prince s'embarqua, au Fort Erié, dans le steamer Clifton, qui le conduisit à Chippewa, d'où il se rendit aux Chûtes de Niagara, revenant airsi sur ses pas dans une ligne en partie presque paral-lèle à celle qu'il avait suivie par le chemin de fet grand-trouc. Depuis si longtemps déjà qu'il avait touché le sol de l'Amérique, le jeune Prince avait dû se demander bien des fois quand il verrait cette grande merveille de la nature, objet d'une si vive curiosité pour tous les voyageurs.

Mais si dans son long itinéraire, ce grand spectacle avait été ajourne un peu trop longtemps, rien d'un autre côté n'avait été épargné pour le rendre aussi brillant et aussi saisissant qu'il était possible de l'imaginer. On va voir comment l'industrie de l'homme peut tiouver le moyen d'ajonter encore quelque chose à un aussi grand tableau, ce qui au premier abord, semble tout à fait impossible.

"La première vue des chûtes, dit le correspondant du Times de Loudres, fut pour le Prince un spectacle qu'il n'avait jamais été donné à personne de contempler, et que personne ne verra pentétre jamais. On avait illuminé la cataracte! Au premier coup d'mil, une pareille chose paraissait aussi facile à faire que d'illuminer l'Océan atlantique lui-même dans toute son étendue, et lorsque M. Blackwell émit cette idée, on le regarda comme un homine plein de bonne volonté; mais son projet passa, pour en dire le moins, pour tont ce qu'on pouvait imaginer de plus chimérique. M. Blackwell y persista cependant et il su préparer ce qu'il fallait pour allumer deux cents énormes flammes du Bengale. Il en plaça une partie au-dessous des rochers, sur lesquels est bâti l'Hôtel-Clifton, en face de la chûte américaine, une autre partie sous Table-Rock et jusque derrière la vaste nappe d'eau. A dix heures du soir, tous ces feux étaient allumés et l'effet produit était grandiose et magique au delà de tout ce qu'on pour-rait jamais décrire. En un clin-d'œil, l'énorme masse d'eau devint incandescente, et l'on ent dit que c'étnit de l'argent en fusion. Les lumières placées entre la chûte et le rocher qu'elle recouvre, produisaient surtout un effet immense; la cataracte était devenue éblouissante comme une vaste leville de cristal au soleil; comme une cascade de diamants, dont chaque joyan brillait, sau-tait, et étincelait,—comme une rivière de porles de phosphore, qui se détachaient pour aller illuminer chaque recoin du tableau. Les rapidos au-dossous de la chûto renvoyaient un pale et livide reflet

qui éclairait l'abime aux formes fautastiques dans lequel ils se menvent, et an-dessus duquel surplombaient les fragments des rochers qu'a laissés à cet endroit Pécroulement partiel du Table-Rack, semblables aux ruines de quelque tour antique. La fumée aussi s'élevait par masses brillantes comme des nuages de feuet comme si le Niagara ent brale du sommet à la base. Mais toute cette grandeur et cette beauté n'étaient rien comparées à ceque l'on put voir lorsque les flammes du Bengale passèrent au rouge. On ent dit qu'un fleuve de feu couleur de sang, -qu'un fleuve infernal, brû'ant, hurlant, et bondissant d'abime en abime, avait remplace la froide, billante et noble cataracte. Nul ne pouvait regarder sans éprouver une véritable et intime terreur l'immense tourbillon de feu rouge, sombre et taché de noir comme mie poix incandescente et furieuse.

Vous n'osiez parler ni remuer, attire comme vous l'étiez par le vertige que vous donnait le lit profond de la rivière, chandière monstre où une écunte de saug enflammé bouillonnait comme pour quelque affreux sacrifice."

(A continuer.)

# Ralletin des Publications et des Réimpressions les plus récentes.

Montreal, janvier 1861.

RAYMOND: Devoirs envers le Pape, discours prononcé par M. Baymond, V. G. au College de St. Hyacinthe, le 1er janvier 1861; 40 p. in-80. Plinguet

Cet éloquent et savant discours est précédé d'une lettre, adressée par le Souverain Pontife aux élèves du Collège de St. Hyacinthe, en réponse à une adresse de ces derniers.

Rappour de l'Association de la Propagation de la Foi pour le diocése

de Montréal pour l'année 1860 ; 164 p. in-120. Plinguet. Ces annales contiennent toujours, outre les renseignements qu'on pout s'attendre à y trouver, au point de vue exclusivement religieux, une foule de détails statistiques et ethnographiques de la plus grande importance. Nous y avons in avec un intérêt que peut expliquer suffi-samment ce qu'à dit M. Rameau dans ses excellentes lectures sur l'im-portance de la colonisation des rives de l'Ottawa, une lettre de Mgr. Uniques sur les missions des chantiers. On y voit que le nombre de nos jeunes geus qui y travaillent s'élève quelquefois jusqu'à vingt-cinq mille, jusqu'à cinq cents lienes qui leur sont envoyés parcourent souvent jusqu'à cinq cents lienes de pays dans la plus rude saison de l'année. Qu'lit, avec un égal intérêt, des lettres des Sœurs de Notre-Dame, où ton trouve des détails historiques sur leur ancien établissement à Louis-bourg; les lettres des Sœurs de Charité de la Rivière Rouge, qui racontent le terrible incendie par lequel les fruits matériels de quarante trois aus de sacrifices ont été anéantis; les lettres des Sœurs de la Providence et des Sours de Ste. Anne, écrites de Van-couver, enfin celles des Religieuses des SS. Noms de Jésus et de Marie, adressées de Portland (Orégon) à la maison-mère de leur ordre, à Longueuil.

La France cuvoie ses missionnaires et ses religieuses dans toutes les parties du monde; le Canada est la France de l'Amérique, et il n'est point de partie si éloignée de cet hémisphère où ne pénetrent également ses pretres et ses religieuses, institutrices ou hospitalières.

Ouébec, janvier et février 1861.

LES SOMEES CANADIENNES, recueil de littérature nationale, publica-tion mensuelle; livraisons tore et 2de. Brousseau, Frères, éditeurs;

36 p. in-80, par livraison, abonnement par année, St.
Déjà à bien des reprises on a tenté. l'établissement dans le Bas-Canada de recueils littéraires. Quelques-uns de ces périodiques, tels que la Bibliothèque Canadienne de M. Biblaud, père, l'Album Litté-raire et Musical, publié par M. Letourneux, et la "Literary Garland," publice par M. Lovell, ont en une certaine vitalité, et quolqu'ils ajent cessé de paraître, ils forment aujourd'hui, dans les bibliothèques de quelques rares amateurs et dans celles de nos institutions publiques qui ont la bonne idée d'avoir un département canadien, de riches et intéressantes collections. MM. Broussenu Frères ont sais le moment où il ne se publicit en Canada, ni en français ni en anglais, ancun recueil purement littéraire pour lancer celui-ci, qui, sur tous ses devanciers, aura l'avantage d'être exclusivement canadien. Ils se sont assurés de la collaboration de MM Parent, Ferland, Garneau, Chauveau, Taché, Trudel, Fisut, Crémazie, Gériu-Lajoie, Lenoir, Bourassa, Casgrain, Larne, Légaré et Fréchette. La rédaction remplira les lacunes possibles dans le travail de ces Messieurs par la reproduction des œuvres les plus distinguées de notre littérature notionale. Les deux premières livraisons contiennent une jolie pièce de vers de M. Fréchette, et le commencement d'une œuvre inédite de M. Taché, qui a pour titre: "Trois légendes de mon pays," on l'Evangile ignoré, l'Evangile prèché, l'Évangile accepté. Ce sont de tonchantes histoires qua l'anteur

tient de la bouche des sauvages Mallehites, que quelques historiens se sont plus à décorer du nom biblique d'Amalleties.

"L'histoire de "l'Islet au Mussacre," nous dit M. Taché, la gremière par ordre de temps, nous montre, touchant à son paroxisme, l'état de féruce barbarie dans lequel étaient plongés les aborigènes de l'Amérique du Nord avant l'arrivée des missionnaires. "Le Sagamo du Kaps-kouk "nous fait assister à cette lutte tempétueuse qui se fit dans la inture insonmise des sauvages, lorsque leur fut exposée la doctrine catholique, avec l'alternative de ses promesses magnifiques et de ses mennes terribles. "Le Géant des Méchins," c'est la dernière étreinte de l'erreur aux prisés avec la conscience et le triomphe final de la Religion.

Le nouveau recueil a pour épigraphe cette phrase de Charles Nodier : Hatons-nous de raconter les délicienses histoires du peaple avant

qu'il les nit oubliées.

L'exécution typographique de cette publication fait vraiment honneur à ses éditeurs.

#### Petite Revue Mensuelle.

Le rude hiver dont nous jouissons a une autre qualité qu'on ne lui avait point soupçonnée; il est interminable. Le printemps astronomique, qui doit commencer le vingt de ce mois va nous trouver avec une température aussi sibérienne que celle du mois de janvier, et des neiges accumulées pendant près de quatre mois de froids ininterrompus.

Aussi nos journaux sont-ils pleins d'histoires de bêtes fauves, sur-pri-es en des lieux insolites et presqu'au milieu de nos villes. Tantôt c'est une femme assez âgée qui, accompagnée de son fils, assomme un ours à coups de bâton tont pres de sa demeure; ailleurs c'est une affreuse boucherie de plus de cinquante originaux, surpris dans un même raragé par de trop heureux chasseurs. Enfin qu'on lise l'extrait suivant du Canadien de Québec, et si l'histoire des renards qui rodent dans la capitale, au moment de la convocation des chambres, ne couvre pas une fine allégorie du malicieux rédacteur de cette feuille, qu'on se demande si nous ne sommes pas revenus à l'age d'or, alors que l'homme et les autres hôtes des bois vivaient ensemble dans la plus douce intimité?

"Oyez! Oyez! Trappeurs de la Baie-d'Hudson et du Nord-Ouest! Qu'aurez-vous à dire, si l'on vous prouve que l'on peut trapper la martre, dans le centre même de la cité? C'est pourtant bien le cas.

"Hier, un employé de la maison Howison et Cie, en face de la Bourse de Québec a capturé une fort jolie martre du sud, dans la cour de 'établissement, adjoignant un quai, qui a vue sur le St. Charles. Notre indiscrète voyageuse, alléchée par une bribe de lard, s'était aventurée dans une attrape à rats. Elle n'a reçue aucune ble sure ; mais la cap-Civité l'a rendue fort revêche. Le propriétuire, commis chez M. Howi-son et Cle., a eu l'obligeance de l'exhiber à plusieurs amateurs curieux de constater ce fait singulier. On croit qu'elle est descendue des bois en arrière de Beauport et qu'elle a traversé sur la glace du St. Charles. Bien d'autres hôtes des forêts, rôdent, dit-on, dans l'enceinte de Québec, à la recherche de pâture, pendant les heures silencieuses de la muit. Un des anciens du Barreau de cette ville, grand marcheur à la raquette, nous dit avoir vu dernièrement sur les plaines un renard fort allègre, enjambant les clotures quatre à quatre, et gagnant le Bojs-Gomin. Ce monsieur a souvent vu ces ruses sires, pendant ses courses matinales flatrant autour des tanneries, sur la rue St. Vallier. Le Bois-Gomin a fourmillé de lievres cet hiver, au point qu'un jeune chaeseur en a cap-turé au delà de vingt depuis l'automne à un mille de la cite. Pour peu que ces envahissements augmentent et avec des gendarmes moins actils, il y a lieu de craindre que l'on ne voie bientôt à la tombée de la nuit, des ours et des caribons trottinant dans les rues de Staduconné, comme au temps de Jacques-Cartier."

Ces longs mois d'hiver aussi rades à proportion cette année en Europe qu'en Amérique ont été aussi marqués par d'effroyables tempôtes sur les côtes de l'Irlande et de l'Angleterre. Des naufrages et des sinistres parmi lesquels a failli se trouver enveloppé un de nos steamers transatlantique, V-lustralasian, force de relacher à Queenston, ont jeté le deuil ou l'alarme dans beaucoup de familles. Une des ailes du palais de cristal de Sydenham et les clochers de plusieurs églises ont été abat-

us par l'ouragau.

Partout sur le contineut, l'hiver a été d'une rigueur extrême, et c'est même ce qu'écrivent d'Italie plusieurs Canadiens qui s'y trouvent

actuellement.

Rome compte en effet maintenent dans see murs toute une petite colonie canadienne, composée de Mgr. Horan, évêque de Kingston, de M. le Commandeur Wilson et de Mde Wilson, de M. ci de Mde Masson, des abbés Loblond, Gauthier et Méthot, et de MM. Loranger et de Montigny. Co dernier, ancien élève de l'Université Laval, s'est enfolé parmi les zonaves de l'armée pontificale. C'est jusqu'ici, nous croyons, le seul Canadion qui en fasse partie. Mais si le Canada, vu son éloignement, n'a pas encore fourni beaucoap d'hommes pour la défense du saint slège, il se trouve au nombre des pays qui ont envoyé le plus d'argent à proportion de leurs richesses.

La question romaine vient de faire encore un pas par la convocation du parlement italien. Le discours du trône conserve quelque apparence de modération, mais continue à poser l'implacable problème de l'unité-Gaéte étant tombés après une longue et héroïque défense, le jeune roi de Naples s'étant réfugié à Rome comme naguères le l'ape à Gaëte; c'est maintenant à la ville des Césars et à la Reine de l'Adriatique que

doit s'adresser l'ambition de Victor Emmanuel.

Fidèle au système qu'il a adopté de préparer les esprits par des bro-chures plus ou moins officielles pour les mesures qu'il médite, l'Empe-reur a publié sous le nom de M. de la Guévonnière un véritable acte d'accusation contre la cour de Rome, dont la conclusion logique et implicite est l'abandon du pouvoir temperel du St. Pere.

De nombreuses brochures ont répondu à celle des Tuilcries, et parmi celle-ci se distinguent par le talent et l'énergie du style deux lettres à M. de la Guéronnière, l'une signée par l'évêque d'Orléans et l'autre par M. Poujoulat.

Ce dernier debute par faire observer l'excès d'honneur auquel le gou-Ce dernier débute par taire observer texces d'honneur auquel le gouvernement impérial a élevé la brochure. C'est la, di-il, que l'on cherche à lire la pensée qui nous gouverne, et ce n'était point la peine d'abaisser la presse aussi bas qu'on l'a fait pour lai donner ensuite autant d'importance. Il déneuce ensuite avec véhémence le rôle que loue M. de la Guéronnière.

" L'esprit se fatiguerait à rechercher toutes les variétés du mal dans le monde, mais su forme la plus odieuse consiste à accuser les victimes. Le mal espere ninsi detourner les châtiments ; it frappe quand il devrait ôtre frappe; il parle haut au lieu de encher sa houte dans le silence ; il amente les passants autour de son crime pour les rendre témoins de sa vertu; en remplissant le monde du bruit de son innocence, il pense étousser la voix du véritable innocent; il enrole au service de sa justifi-cation impossible les passions qui lui ressemblent, et, cherchant des amis partout où la justice n'en a pas, il travaille à se composer un suc-cès à l'aide de toutes les perversités répandues sur la terre. Tristes et inutiles efforts 1 11 y a dans les victimes une puissance qui tient aux lois divines elles-mêmes; cette puissance est plus forte que le mal, comme le ciel est plus fort que l'enfer."

"Enfin, le seus des dernières lignes pour qui sait lire, c'est que nous resterons à Rome jusqu'au moment prochaîn où des troupes plémon-taises monteront la garde au Vatican pour veiller à la sécurité du l'ape, réduit à la souvernineté spirituelle.

"La brochure: Le Pape et le Congrès avait démembre les États Pon-

tificaux : la nouvelle brochure est leur épitaphe.

"Elle aboutit implicitement aux deux premiers articles du premier décret de la Constituante romaine :

"Art, ler.—La Papauté est déchue en fait et en droit du pauvoir temporel des Etats Romains.

Art. 2.-Le l'outife romain ama toutes les garanties nécessaires à " son indépendance dans l'exercice de son pouvoir spirituel."

"La pente des événements est terrible ; on va plus toin qu'ou n'aurait voulu; on fait beaucoup plus qu'on n'aurait voulu faire, et les pas vers l'inconnu monent aux extrémises rédoutables. Offenser les consciences est un malheur et an danger. S'il était possible que quelqu'un sur la terre put se croire obligé de faire la guerre à la rel gion, il devrait douter de sa destinée. Montesquieu trouve admirable l'histoire de ce roi pasteur à qui le dieu de Thebes apparut en songe; le dieu de Thebes (je cite l'auteur de l'Esprit des lois) ordonna au roi pasteur " de faire " mourir tous les prêtres d'Egypte. It jûgea que les dieux n'avaient " plus pour aggéable qu'il régnat, puisqu'ils lui ordonnaient des choses " si contraires à laur valouré ordinaite qu'il sui ordonnaient des choses

"si contraires à leur volonté ordinaire; et il se retira en Ethiopie."

"il La brochare dit "qu'il est aussi difficile de concevoir l'Italie sans de Pape, que le Pape sans l'Italie." Je loi répondrai que vouloir constituer l'Italie avec le Pape sujet (il serait sujet puisqu'il ne serait plus souverain), c'est s'exposer à avoir que Italie sans le l'aj é. Papauté ci sonvernincié sont deux idées on plutot deux fuits inséparables que sonveramete sont deux intres ou partot deux intes ausepanaires que Rome a vus grandir par une force scerète; un Pontife et un César ne durent pas dans les mêmes murs; il faut l'exil de l'un ou l'éloignement de l'autre, à moins que le Pape ne devienne un patriarche Bysantin, et que sur le tombeau de la liberté humaine un bruit de chaînes ne soit tont le brait d'ici-bas,

" Gens de l'heure présente, craignez d'être à charge a la patience

divine 1" La lettre de Mgr. Dupanloup est peut-être ce qu'on a écrit jusqu'ici en France de plus succinct, de plus hardi et de plus vigoureux sur la question romaine. Quelques extraits en feront juger:

"A quelle est la situation?—Et je le demande d'abord:

"A qui, à quel homme de bonne foi persundera-t-on qu'il ait pu se faire en Italie quelque chose contre la volonté de la France? Ces Piémontais, qui n'étalent rien avant Magenta et Solferino, malgré tout le bruit qu'ils font de la nationalité italienne et de leur armée; ils ne sont oridemment rien que par le sang des Français. A qui frant-on croire qu'ils aient été un seul jour libres de désobéir à la France ? Interrogez le bon sens des masses, consultez un de nos soidats, entrez dans la chaumière d'un payran, posez à qui vous voudrez cette simple ques-tion : les malheurs du Pape seraient-ils possibles, si la France ne le voulait pas? Aucun homme raisonnable ne voudra l'avouer. On en est donc réduit à se dire que si l'épée de la France cet forte, au contraire en politique est hible, qu'ayant droit à des égards, elle a souffert des dédains, et laisse abreuver d'outrages son auguste protégé.

Non, nul ne doute de la toute-puissance de la France et du Gouvernement de l'Empereur, mais c'est à condition que sa politique demeure

au niveau de son épée.

" Vous accusez, Monsieur, la Cour de Rome d'une obstination invincible. Permetter, si le cardinal Autonelli vous semble un entêté, M. de Cavour pe l'est pas moins. Il y a deux entêtés en linlie, et non pas un. Rome refuse vos conseils, Turin ne les refuse pas moins. Vous lui avez conseillé do ne pas prendre les Romagnes, il les a prises; la Toscane, il l'a occupée ; les Marches et l'Ombrie, il les a envahies ; le Novaume de Naples, il le possede.

"Pour nons, j'en conviens, nous n'avons pas été entêtés. Nous avons protesté, puis cédé, puis protesté, puis faibli encore.

"Ainsi, à mesure que le pouvoir pontifical diminue, le role de la

France a diminué; on protégealt tout le droit, pais une partie du droit, puis une moindre partie, puis enfin sculement. In personne du Pape, et de degré en degré, notre garantie n'est plus qu'une garde, notre armée

n'est plus qu'une escorte.

" A chacun de ces degrés, le Pape a resisté, oul, mais l'Empereur a cédé. Chaque coup porté sur les droits de l'un portait sur les promesses de l'autre. Savez-vous ce qui rend plus saillant cet entêtement de Rome que vous vous plaisez à faire re-sortir, Monsieur? C'est le contraste avec la condescendance de la France. L'un le pouvoir faible, ne cède jamais, l'autre, le pouvoir fort, cède toujours. A qui? Le demandez-vous? au l'iémont, qui ne cède jamais ; à l'Angleterre, qui ne cède jamais ; à la Révolution, qui ne cède jamais."

Tandisque la France se prépare à évacuer Rome et par conséquent à constituer l'unité de l'Italie, la séparation chez nos voisins des Etats-Unis en reste toujours au même point, et le discours du Président Lin-coln n'indique aucun remêde bien efficace pour cettu contagieuse

Le discours par lequel S. E. le Converneur-Général a ouvert lu quatrieme session du présent parlement, ne contient aucune allusion au projet d'une union fédérale, ni sux demandes d'aide que l'on croyait devoir être faites en faveur de la compaguie du grand-trone. Il indiquerait par sa teneur une courte session. On y constate, avec un légitime orgaeil, l'état prospère de notre commerce. Pour la première lois en effet, nos exportations ont excédé nos importations et les unes et les autres ont atteint un chiffre très élevé. Le tableau suivant quoiqu'il ne soit pas absolument dans le cadre ordinaire de la Petite Revue, ne pourra que faire plaisir à nos lecteurs.

	1857	1858	1859	1800
Experiations	27,006,624	13,472,600	24,766,981	34,631,899
Importations	.32,430,598 💛 :	29,978,527	33,505,191	34,441,621
Droits de donane.	3,925,051	3,381,389	4.437,846	4,758,465

# NOUVELUES ET FAITS DIVERS.

#### BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

- A une assemblée des gouverneurs du collège McGill, tenne mercredi dernier, M. William Molson informa l'assemblée qu'il avait l'intention de faire construire immédiatement et à ses propres frais, l'aile ouest de la bâtisse du collège McGill. Cette alle était dans le plan original de le bâtisse du collège McGill, mais le manque de fords en avait, jusqu'à présent, retardé l'érection. L'alle devra contenir la salle de convocation et la bibliothèque de l'Université. Le coût de l'érection est estime à \$16,000. Ce don fait grand honneur à M. Molson, id'autant plus qu'il a déjà contribué largement, lui et ses deux frères, à l'érection de la bâtisse du collège McGill.—Pays.

Les instituteurs du Haut-Canada ont formé une association provinciale, dont la première conférence a eu lieu à Toronto le 25 février dernier. M. T. J. Robertson, de Toronto, en a été élu président, et M. J. W. A. Graves, de l'aris, secrétaire.

- M. Thérèse Lahaye, prêtre de l'ordre de St. Vinteur, est mort subitement, ayant été frappé de paralysie à sa place au choor dans l'église de l'Enfant Jésus, au village St. Jean-Baptiste, qu'il desservait. M. Lohaye est un des premiers membres de l'ordre enseignant des clercs de St. Vinteur qui solent venus en Canada ; il a été longtemps directeur du collège de Chambly et à toujours montré beaucoup d'activité et de zèle pour l'instruction publique. On lui doit plusieurs ouvrages élémentaires. Il était natif de France et âgé de 46 ans.

ERNATA.— Dans notre livraison de janvier, dans le tableau de la dis-tribution de la subvention de l'éducation supérieure ; les écoles-modèles dont les noms suivent :

dont les noms suivent:

St. Charles, Bellechasse; St. Georgs, Cacouna; St. Jean, Port Joli; Pointe aux Trembles, Portneuf; Ste. Cécife, Beaubarnais; Eboulements, école modele protestante, faubourg Québec, Montréal; St. Pi-rre les Becquets, St. Laurent, Montmorency; Rawdon, St. Christophe, St. Gervals, Notre-Dame de la Victoire, Lévi; Rigand, Scours de Charité, St. Vincent de Paul; école de la Visitation, faubourg Ste. Marie; ont été portées comme ayant reçu une subvention pour 1859; tandis qu'elles en ont reçu pour la première fois pour 1860 seulement.

Des Presses duir dilate d' Eusèbe Senécal, 4, Rue Saint l'incent, Montreul